

# Observatoires partenariaux à l'Agence d'urbanisme de Lyon

Rapport d'activité 2019





# Avant propos



**Ce document présente chaque observatoire et illustre les démarches avec les publications réalisées sur l'année 2019.**

Les missions des observatoires sont à la fois dans la continuité, avec des missions pérennes, et dans l'adaptation voire l'innovation selon les priorités fixées par les comités de suivi.

L'animation, la recherche de sources, la structuration des bases, leur mise à jour, la valorisation dans des publications ou des plaquettes d'informations généralistes constituent la partie récurrente des observatoires. Les partenaires d'une thématique définissent, chaque année et collectivement, les analyses stratégiques prioritaires ou les axes à explorer.

De nouveaux outils sont apparus et sont parfois même déjà bien appropriés par les partenaires.

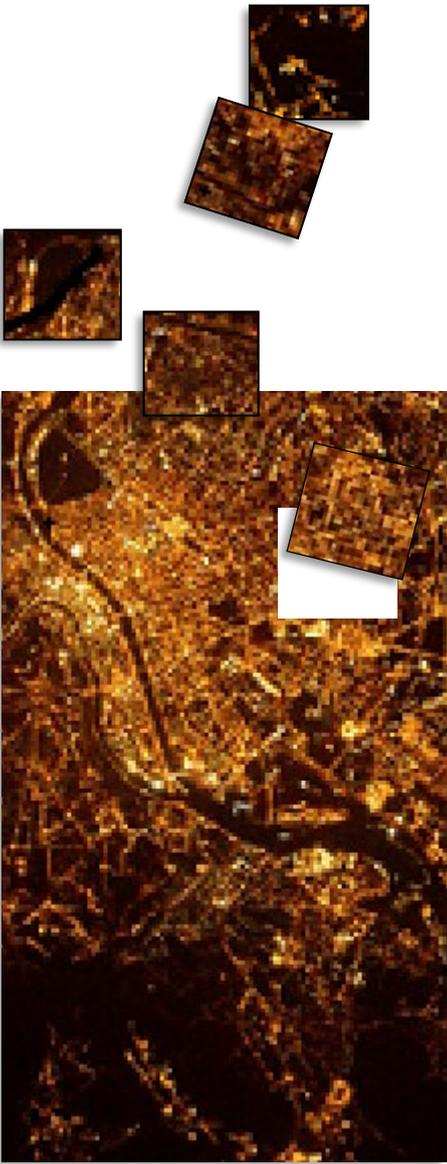
Les observatoires ont fait une révolution culturelle en ajoutant de plus en plus de qualitatif dans leurs analyses souvent via des interviews ou simplement par des témoignages en séance. L'élargissement de l'observation commentée se fait de plus en plus à l'échelle de l'aire métropolitaine.

Tout un pan de l'activité est un travail de fond invisible qui consiste à anticiper en amont les demandes à venir : veille, statistique, cartographie, informations... Ce labeur fait gagner du temps et servira ensuite à toutes les études notamment pour faire des diagnostics territoriaux.

Les publications issues de travaux partenariaux sont indispensables et deviennent souvent les documents de référence par excellence. L'appropriation par les élus et les techniciens spécialisés témoigne de leur importance. Certaines publications veulent aussi plus modestement vulgariser une information.

Les équipes au service de la connaissance et de l'observation vous présentent de manière plus détaillée leurs principaux travaux dans cette synthèse. D'autres missions qui consistent à accompagner méthodologiquement une démarche, animer une scène, animer un réseau, ou faire réfléchir un groupe de travail resteront toujours nécessaires mais ont du mal à être restituées.

Bonne lecture...



## Votre contact

Patrick Brun  
04 81 92 33 26  
p.brun@urbalyon.org



# Sommaire

Observatoire et politiques publiques	5
La palette des observatoires	6
L'observatoire partenarial espaces agricoles et naturels	8
L'observatoire partenarial en économie	12
L'observatoire emploi, insertion, cohésion sociale	16
L'observatoire partenarial habitat	18
L'observatoire territorial du logement étudiant	22
L'observatoire des loyers	23
L'observatoire partenarial cohésion sociale et territoriale	24
L'observatoire partenarial déplacement	28
L'observatoire métropolitain des solidarités	32
L'observatoire métropolitain du développement durable	36
Démarche d'observation du développement urbain de la Ville de Lyon	40
Observatoire de Villeurbanne	41
Observatoire de Vaulx-en-Velin	42
Observatoire de Vénissieux	43
Contribution à un observatoire CAPI	44
Dispositif d'observation sur le foncier	45
Démographie	46
Le centre de données territoriales	47
SIG (Système d'information géographique)	48
Les bases SIG	49
Le web mapping à l'Agence	50
Outils de mise à disposition des données	51
Les contributions extérieures	52
Journée de l'observation	53
Bibliographie des observatoires	54

# Observatoires et politiques publiques

## Les observatoires locaux sont issus d'un long mouvement de décentralisation

*Cette publication a pour vocation de présenter les différents observatoires partenariaux animés par l'Agence d'urbanisme. Un observatoire partenarial met autour de la table différents acteurs qui définissent collectivement les orientations de travail, et mutualisent leurs moyens pour avoir une vision objective d'un phénomène (quantitatif ou qualitatif). L'information ainsi générée permet dans la plupart des cas d'aider à la décision sur l'orientation des politiques publiques.*

*La publication présente également les observatoires communaux. Chacun de ces observatoires a sa propre spécificité. Le contenu est défini sur mesure par la commune et par ses acteurs de terrain.*

*Enfin, les observations structurées ne sont pas oubliées et sont également présentées. Elles ne constituent pas un véritable observatoire partenarial, mais servent pour autant au partenariat, et sont ciblées sur une thématique nécessitant une certaine technicité.*

*Le tour d'horizon ne serait pas complet sans présenter le Centre de données territoriales (collections de données servant à tout le monde), et les fonctions cartographiques liées à des bases de données (SIG).*

*Le lecteur devrait donc découvrir toute la richesse constituant une partie du socle de l'Agence d'urbanisme.*

### Un mouvement historique national

Avant 1990, l'observation en France était une fonction régaliennne de la République. L'information était descendante avec des périmètres institutionnels. A partir de 1990, arrivent les lois de décentralisation qui produisent des politiques locales. Ces dernières auront besoin de suivre leurs actions et produisent parallèlement des observatoires.

Ainsi la Loi d'orientation pour la ville (LOV) va générer les PLH qui eux-même s'appuieront sur des observatoires.

La loi Administration territoriale de la République (ATR) – loi Joxe -- crée les Communautés de communes. La Loi d'orientation sur l'aménagement du territoire (LOADT) – loi Pasqua – ouvre la porte aux Pays de préfiguration. Elle sera complétée par la LOADDT (loi Voynet) déléguant des fonctions aux Pays et aux Communautés d'agglomération.

Dans les années 2000, ce sera l'arrivée de la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU) qui génère les Scot et développe les PDU, créant là aussi une multiplication des observatoires en France.

Suivront beaucoup d'autres lois, générant des politiques en ZUS, DIV, l'Observatoire des territoires de la Datar, les Cucs, etc.

Les dix dernières années ont multiplié par quatre les observatoires liés à un suivi de politique publique.

### Une synergie entre partenaires

L'agglomération lyonnaise s'inscrit dans cette dynamique avec une particularité d'ouverture et d'élargissement. Il y a toujours plus de partenaires autour de la table (parfois même l'intégralité de ce qui compte dans une thématique).

Un mouvement d'élargissement territorial s'enclenche aussi pour dépasser les frontières de compétences et fédérer des moyens de plusieurs collectivités sur un seul outil. Dans le sens inverse, l'exigence est aussi dans la micro observation avec des informations infra communales voire à l'adresse.



# La palette des observatoires

## Les observatoires font socle pour les partenaires et continuent d'innover

### Un regroupement de moyens

Les observatoires sont au service des partenaires et de leurs politiques. Ils accompagnent les axes définis et éclairent la connaissance. Ils optimisent les ressources et les moyens au service des membres.

Les observatoires partenariaux fédèrent sur les constats chiffrés ou qualitatifs pour laisser plus de place aux débats politiques sur les idées.

### Le territoire s'organise et crée des observatoires partenariaux pour suivre les politiques publiques

L'observation des territoires s'est longtemps contentée d'extraire des informations à partir du centre de ressources, en produisant parfois une note d'information.

Aujourd'hui, nous sommes entrés dans l'ère des observatoires, partenariaux, avec une connaissance partagée, et qui s'appuient sur des méthodes reconnues, à des échelles de plus en plus étendues. Cela nécessite une implication forte de la gouvernance publique dans des domaines de plus en plus variés ou précis.

### Un observatoire par grande thématique

L'observatoire **économique** Opale a un dispositif d'aide à la décision dans la durée. Régulièrement, les grands décideurs de l'agglomération disposent d'un point détaillé sur les grands comptes et d'un bulletin « REEL » de regard sur l'économie

des entreprises lyonnaises. D'autre part, les équipes mettent en lumière les axes retenus par les partenaires et produisent des analyses hautement stratégiques pour l'agglomération. Enfin, plusieurs diagnostics accompagnent le développement local : diagnostics locaux, diagnostics thématiques et analyses sur mesure.

L'observatoire **emploi insertion** mobilise les acteurs pour suivre l'aspect social de l'économie et restitue les informations via son séminaire annuel mixant élus et techniciens. La synergie permet peu à peu d'unifier et fédérer l'information sur l'insertion.

L'observatoire partenarial des **déplacements** est au service des politiques de transport, et le suivi évaluatif du PDU est devenu le cœur des réflexions. Les observations principales portent sur les déplacements domicile/travail et sur toute la matière première des enquêtes EMD (Enquête ménage déplacement).

L'observatoire partenarial **habitat** est un lieu majeur de débat ancré dans le paysage. Le club habitat rassemble les plus hauts décideurs de l'agglomération. Les ateliers explorent et analysent les marchés et les situations du logement. Les rencontres-débat élargissent la pensée technique. Enfin, plusieurs diagnostics éclairent la situation du marché, les profils d'occupation et des modes de vie pour accompagner le volet habitat du PLU-H.

Il s'est renforcé avec l'observatoire local des **loyers**, dispositif nécessaire à la transparence sur le marché locatif et à l'accompagnement des ambitions politiques sur l'habitat.

L'observatoire partenarial de la **cohésion sociale et territoriale** est devenu un lieu d'informations, d'échanges et de débat local pour la politique de la ville. Les acteurs peuvent y puiser toutes les informations nécessaires à la nouvelle géographie prioritaire, consulter les documents de référence et participer aux groupes de travail, ateliers et échanges professionnels organisés par l'Agence sur ce thème.

L'observatoire partenarial des **espaces agricoles et naturels** élargit peu à peu les sujets d'études (agriculture, espaces naturels, alimentation, ressources) et produit des analyses et des diagnostics accompagnant les politiques publiques. C'est aussi une scène réunissant les partenaires de l'Agence intervenant sur cette thématique.



L'observatoire des **solidarités** permet d'accompagner le projet métropolitain des solidarités. Inscrit comme un des 80 engagements politiques en faveur des plus fragiles, il diffuse les résultats dans le monde professionnel et associatif du social et médico-social. Il éclaire sur la situation de nos aînés, des personnes en situation de handicap, sur la santé, aussi bien du côté des équipements que des pathologies, sur le domaine de l'enfance et des modes de garde, comme sur la protection de l'enfance, le développement social et le domaine éducatif.

L'observatoire du **développement durable** rassemble les informations des autres observatoires et complète avec des indices communément admis comme essentiels dans ce domaine d'analyse. Il diffuse ce qui est connu à un moment donné, pour sensibiliser sur les 17 objectifs du développement durable.

L'observatoire **démographique** diffuse surtout des états par commune ou des regroupements de communes et diffuse de l'information dans toutes les études partenariales. Les observatoires de **ville** ont des démarches adaptées aux préoccupations locales, sont beaucoup plus innovants sur la qualité de vie pour Lyon, très économique à Villeurbanne, plutôt généraliste à Vaulx-en-Velin ou Vénissieux.

Des dispositifs d'observation sont en cours de constitution et pourraient donner jour à de nouveaux observatoires partenariaux. C'est le cas autour du sport, de la construction immobilière ou des risques.

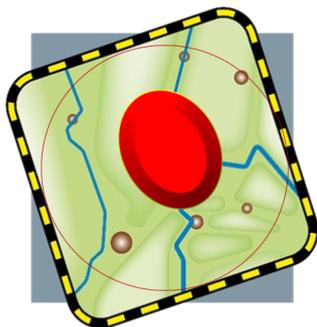
Enfin, des dispositifs dédiés à des territoires sont des déclinaisons de grands observatoires. Ils sont soit communaux, soit intercommunaux et sont adaptés aux situations locales et aux préoccupations des acteurs locaux.

Lorsque l'information n'est pas regroupée dans un observatoire, le centre de données prend le relais.

Un dispositif sur le foncier uniquement orienté sur l'accompagnement des études de nos partenaires est en place. Et toute une batterie d'observations fort utiles est mise en œuvre pour alimenter les diagnostics de territoires réalisés dans le cadre d'études pour nos partenaires.

### La « marguerite » des principaux observatoires





## Observatoire partenarial Espaces agricoles et naturels

Né de la démarche de Protection des espaces naturels et agricoles périurbains (Penap) ou de l'élaboration de documents de planification tels que le Scot de l'agglomération lyonnaise et des actions de charte de l'Etat, il contribue aujourd'hui à éclairer les institutions sur les sujets touchant à notre alimentation et notre environnement naturel.

**Date de création : 4 mars 2010**

### Périmètre d'observation/de compétence

Département du Rhône,  
Scot et EPCI du Département,  
carré métropolitain (autour des quatre  
agglomérations du Pole Métropolitain,  
périmètre de l'inter-Scot)

Une complémentarité est jouée avec  
l'Observatoire du territoire de Saint-Etienne

### La gouvernance

#### Un comité de pilotage politique

Commission départementale  
de consommation des  
espaces agricoles (CDCEA)

#### Un comité de pilotage technique

L'ensemble des partenaires

### Le cœur de l'observatoire

L'observatoire a pour vocation de venir en appui à la définition des politiques publiques en matière d'agriculture et d'espaces naturels.

Les grands objectifs sont les suivants :

- ◆ mesurer et comprendre les effets des politiques publiques (Penap et Scot notamment),
- ◆ établir une veille sur la consommation des terres agricoles et sur le processus d'artificialisation,
- ◆ développer un outil de connaissance territorialisé des dynamiques agricoles et du système alimentaire,
- ◆ permettre un espace de dialogue sur ces enjeux,
- ◆ être un espace ressource pour tous les acteurs.

Après la définition d'indicateurs permettant, pour mieux anticiper l'avenir, de suivre l'évolution des espaces agricoles et naturels, les partenaires de l'observatoire se sont attachés à mieux comprendre les évolutions profondes (sociales, économiques et culturelles) qui ont traversé l'agriculture du territoire ces dernières décennies. Depuis 2015, la problématique de l'alimentation est venue élargir le champ d'observation et d'analyse. L'étude du système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise est à l'origine de la définition d'une stratégie alimentaire territoriale.

### Dix Partenaires

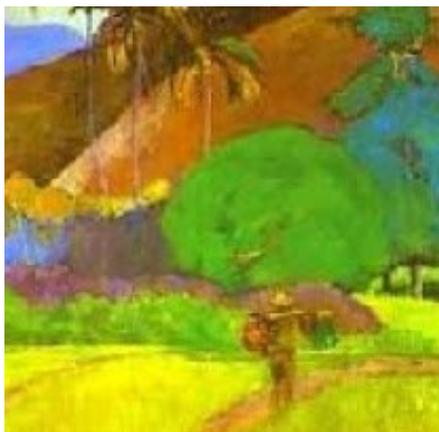
- ◆ DDT 69
- ◆ Métropole de Lyon
- ◆ Département du Rhône
- ◆ Pole Métropolitain
- ◆ Sepal,
- ◆ SM Scot Beaujolais
- ◆ SM Scot Ouest lyonnais
- ◆ SM Scot Monts du Lyonnais
- ◆ Chambre d'agriculture du Rhône\*
- ◆ Safer\*

En plus des partenaires, des acteurs associatifs sont mobilisés selon les thématiques retenues pour apporter leur expertise.

(\* Partenaires de l'observatoire non adhérents à l'Agence d'urbanisme/convention de partenariat).

### Quatre cibles

- ◆ Elus
- ◆ Agents de collectivités
- ◆ Services de l'Etat
- ◆ Bureaux d'études qui travaillent pour un acteur public



SUIVI ARTIFICIALISATION

PORTRAIT TERRITOIRES

SUJETS EMERGENTS

2012  
2013  
2014  
2015  
2016  
2017  
2018  
2019



L'artificialisation des sols dans le département du Rhône. Mars 2012



Les chiffres clés de l'agriculture.  
SCOT Agglomération lyonnaise  
Juillet 2013



SCOT Ouest Lyonnais  
Septembre 2013  
SCOT Monts du Lyonnais  
Septembre 2013  
SCOT Beaujolais  
Janvier 2014  
  
12 plaquettes Communautés de communes et pays



L'agriculture dans le Rhône et la Métropole de Lyon - Mutations et enjeux  
Octobre 2015



Les espaces naturels dans le Rhône et la Métropole de Lyon  
Mai 2015



Le système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise  
Février 2016 *Alimentation*



Les friches, un levier sous-estimé pour développer l'agriculture périurbaine  
Novembre 2017



Référentiel de formes et chiffres clés artificialisation. Janvier 2017



Agricultures urbaines  
Septembre 2018



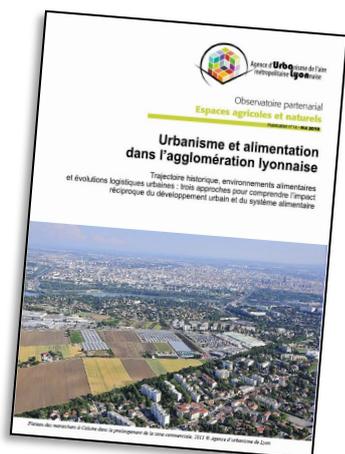
Le pain et la pomme dans le système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise  
*Alimentation*



Un autre regard sur le fonctionnement de l'aire métropolitaine Lyon-St Etienne - Les ressources  
Décembre 2018

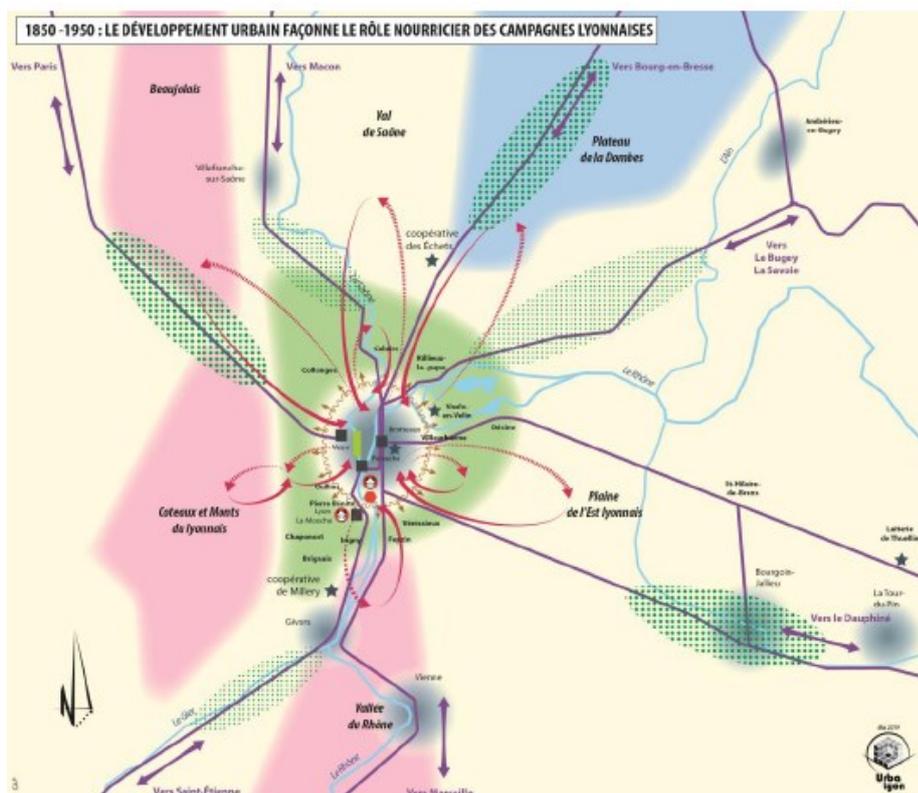


Urbanisme et alimentation dans l'agglomération lyonnaise  
Mai 2019 *Alimentation*



MARS 2012 - N°1 : L'artificialisation

L'observatoire partenarial des espaces naturels et agricoles de l'aire métropolitaine lyonnaise intègre aujourd'hui l'alimentation comme un champ d'étude à part entière. Cette quatorzième publication de l'observatoire est l'occasion de faire la synthèse des précédents travaux et de les mettre en regard afin d'ouvrir le sujet de l'alimentation à l'aménagement du territoire de manière transversal.



Les précédents travaux ont mis en lumière des constats qui interpellent :

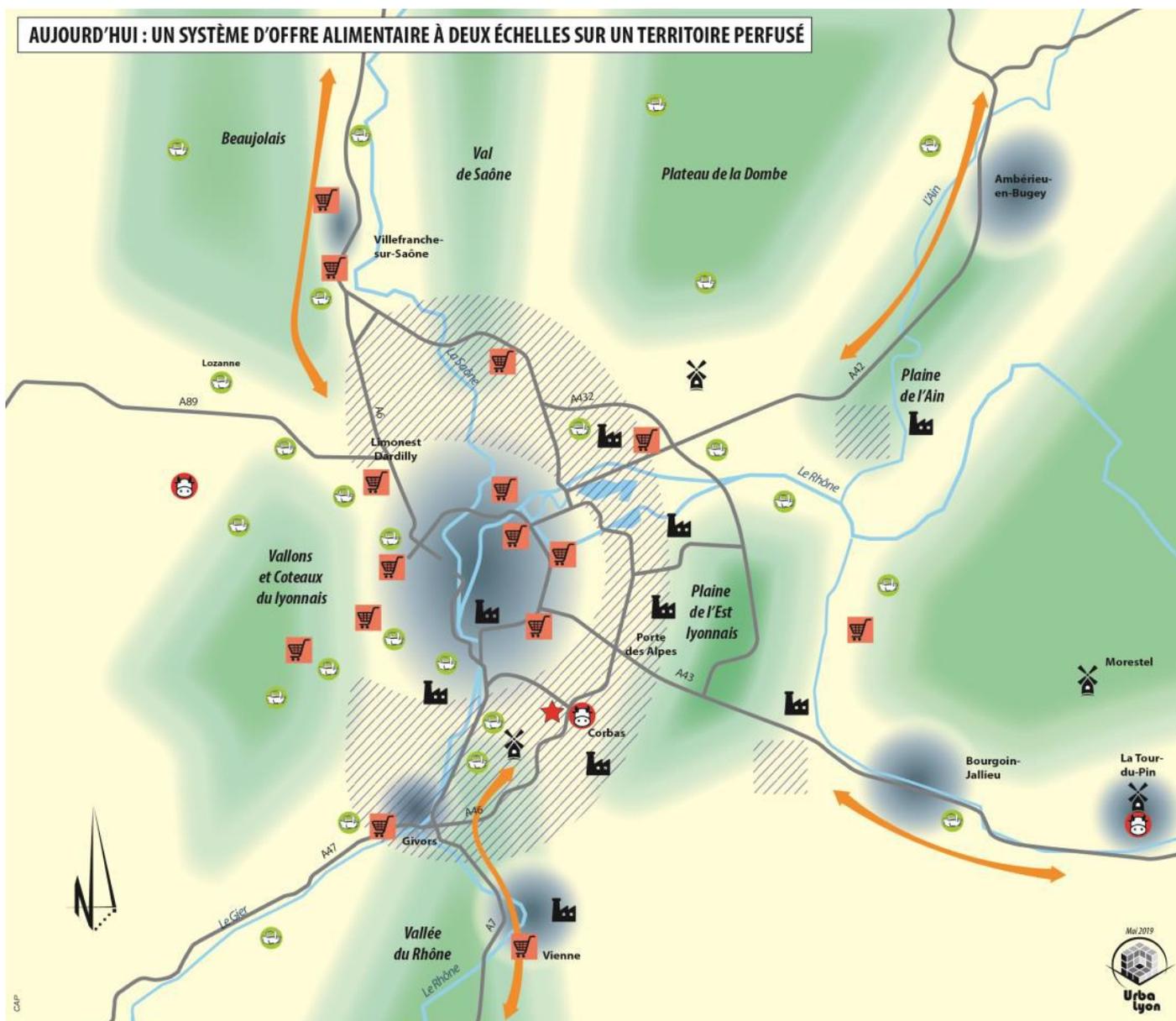
- ◆ sur la consommation de foncier agricole et les difficultés économiques de l'agriculture ;
- ◆ sur la précarité alimentaire, en lien avec des problématiques d'approvisionnement, d'accessibilité à des aliments de qualité et de pratiques alimentaires.

La raréfaction des ressources, en foncier, en eau ou en énergie, pour produire, transformer et transporter la nourriture, amène à questionner les choix d'aménagement pour en inventer d'autres, en meilleure cohérence avec les enjeux sociétaux. Parmi ces enjeux, on peut citer :

- ◆ un modèle d'aménagement qui favorise souveraineté et justice alimentaires ;
- ◆ le maintien d'une capacité de production alimentaire comme gage de cette souveraineté, tout en favorisant une économie agricole respectueuse de l'environnement et des territoires de vie ;
- ◆ l'innovation au service d'un projet de société d'intérêt général dont les priorités sont données à la préservation et la régénération des ressources ainsi qu'à la réduction des inégalités sociales.

Ainsi cette étude cherche à prendre la mesure de l'impact des choix de développement sur l'agriculture et l'alimentation.

## AUJOURD'HUI : UN SYSTÈME D'OFFRE ALIMENTAIRE À DEUX ÉCHELLES SUR UN TERRITOIRE PERFUSÉ



### Enveloppe urbaine et voies de transport

- Principal réseau routier
- Fleuves

**La ville centre :** Retour à des centres organiques denses (multiplicité des petits commerces alimentaires, des restaurants, des marchés de plein vent et des lieux de snacking).

**La périphérie :** Une offre commerciale alimentaire plus diffuse et moins dense, située majoritairement le long d'axes routiers stratégiques.

### Production et espace agricole

- Développement du point de vente collectif pour la commercialisation des produits agricoles

**Espace agricole fragile,** fragmenté par les infrastructures de transport et l'habitat périurbain, qui se maintient par la diversification, des productions labellisées et en commercialisant la production en majorité en direct dans le bassin de consommation proche (flux éclatés)

**Espace à dominante agricole,** conforté et spécialisé selon les conditions morphologiques des territoires. Présence d'acteurs économiques organisant les débouchés à grande échelle (flux massifiés), cohabitant avec une agriculture plus diversifiée et des modes de commercialisation directe (marché, point de vente collectif).

### Le système logistique et économique alimentaire

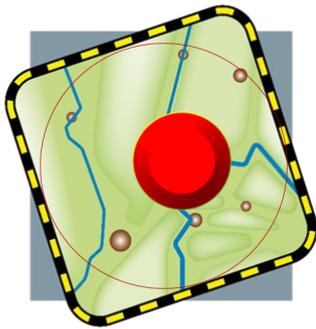
- 🛒 L'hypermarché : un lieu d'achat privilégié dans les zones moins denses (40% d'emprise des achats contre 25% dans la ville centre).
- ★ Marché de gros de Lyon Corbas
- 🐷 Abattoirs
- 🏭 Minoteries
- 🏭 Industries agro-alimentaires, une forte capacité de production
- ▨ Zones de logistiques alimentaires
- 👉 Des approvisionnements et des exportations alimentaires massifiés à des échelles régionales, nationales et internationales



### Votre contact

Bertille Joli  
04 81 92 33 17  
b.joli@urbalyon.org





## Observatoire partenarial en **Economie**

L'Observatoire partenarial lyonnais en économie (Opale) rassemble les acteurs de la gouvernance économique lyonnaise. Il compte aujourd'hui vingt partenaires et constitue un outil d'aide à la décision et d'échanges précieux pour chacun d'entre eux.

**Date de création : 2000**

### Périmètre d'observation/de compétence

Un périmètre principal : Grand Lyon  
Deux périmètres associés :  
Pôle Métropolitain  
et Aire métropolitaine (inter-Scot)

### La gouvernance

#### Un comité de pilotage politique)

Le comité de pilotage de l'observatoire est présidé par le vice-président de la Métropole de Lyon en charge du développement économique.

Le comité est composé des élus et/ou directeurs des structures partenaires. Il se réunit une fois par an.

#### Un comité de pilotage technique

Composé de techniciens des structures partenaires. Il se réunit quatre fois par an.

Le commerce, les mobilités actives et l'appui à l'évaluation de la politique de requalification des zones industrielles ont fait partie des nouveaux sujets explorés par l'Opale en 2019 (emploi culturel, Schéma d'accueil des entreprises, remanufacturing...). L'Opale a poursuivi ses travaux récurrents.

### Le diagnostic économique de la filière « mobilité active » accompagne la création du cluster Mobilité active et durable (MAD) Auvergne-Rhône-Alpes

Pour accompagner la création du cluster Mobilité active durable Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon a confié à l'Opale la réalisation d'un diagnostic économique sur cette filière. L'objectif était d'appréhender le poids et les spécificités économiques de cette filière dans la métropole et dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et de positionner la région par rapport aux autres régions françaises. Un recensement de l'ensemble des acteurs a été effectué : industriels, prestataires de services et

distributeurs. Cette étude a permis d'objectiver la réalité économique de ce secteur en Auvergne-Rhône-Alpes, de confirmer son excellence et ses particularités et de conforter le choix de créer le cluster.

### Les mutations du commerce : une étude prospective qui pose les enjeux de demain

En 2019, l'Opale a conduit une étude prospective sur les mutations du commerce et ses enjeux induits. Ce diagnostic a permis d'identifier les mutations récentes et les perspectives d'évolution des modes de consommation et des circuits de distribution et de déterminer les enjeux prospectifs pour les collectivités, afin de mieux appréhender le commerce de demain (localisations, formats, fonctionnement...). Cette étude s'est



Opale Observatoire partenarial en Economie



appuyée sur une large participation des acteurs du secteur, via une douzaine d'entretiens et des ateliers prospectifs qui ont réuni une trentaine d'acteurs publics et privés. Trois thématiques ont été abordées : la logistique et les flux commerciaux dans la ville, les magasins de demain et les évolutions des sites commerciaux.

**De l'observation des sites du Schéma d'accueil des entreprises de la Métropole de Lyon à l'appui et à l'évaluation de la politique de requalification**

Fort de son expérience dans le suivi des sites du Schéma d'accueil des entreprises, l'Opale a participé, en 2019, à l'évaluation de la politique de Requalification des parcs et zones industriels (RPZI) portée par la Métropole de Lyon. Cette démarche avait pour objectif d'apprécier la capacité de la Métropole, à travers les réalisations de la RPZI, de développer l'attractivité et le dynamisme de ses zones industrielles et de maintenir des activités productives et industrielles sur le territoire métropolitain. Aux côtés de la Métropole de Lyon et du cabinet

Nova 7, l'Opale a assuré l'approche quantitative.

A partir d'indicateurs économiques et immobiliers, l'Opale a mis en exergue les dynamiques d'évolution du tissu économique, de la construction et des transactions immobilières au sein des neuf zones étudiées. Ont été appréhendés notamment les dynamiques de tertiarisation, le maintien, voire le développement des activités industrielles, les processus de renouvellement... Ces analyses ont conduit à définir une typologie de zones.

**Enquête auprès des sites de logistique et de transport de la Métropole de Lyon, pour une meilleure connaissance des activités présentes sur le territoire**

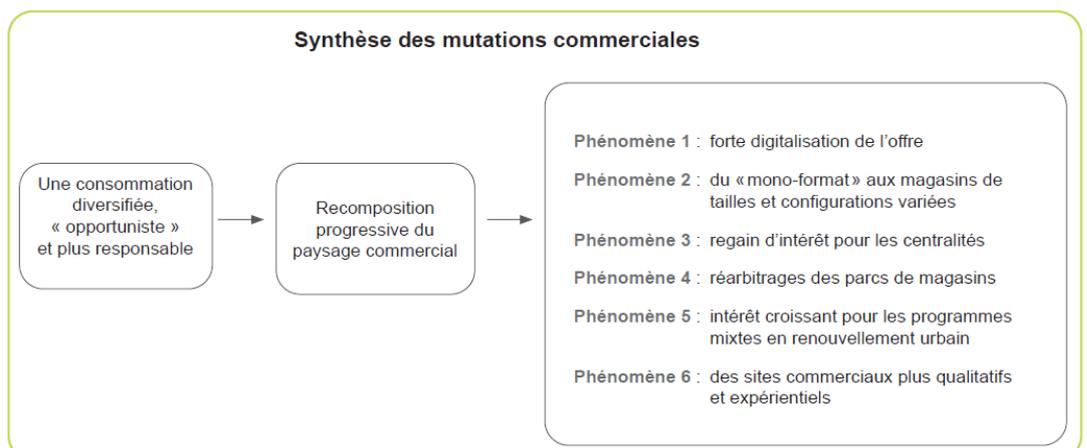
La question des flux de marchandises en ville et de la logistique urbaine constitue un vrai défi pour les collectivités : les fonctions logistiques sont indispensables au bon fonctionnement urbain mais leur



organisation, à l'échelle locale, reste encore mal connue.

Pour affiner sa connaissance de l'activité des sites de transport et de logistique du territoire, la Métropole de Lyon a sollicité l'Opale en 2018 pour mettre au point une méthode d'observation. Ce travail s'est traduit en 2019 par la mise au point d'un questionnaire et par la réalisation d'un test de l'enquête sur les territoires de Porte des Alpes et de Lônes et Coteaux du Rhône. 80 établissements ont été contactés.

Parmi les thèmes abordés : la nature des marchandises, l'origine et la destination des flux, les relations des sites avec les autres plateformes logistiques de la région lyonnaise, les difficultés de recrutement, l'impact de la Zone à faible émission (ZFE)...



Source : Extrait de l'étude Mutation du commerce et enjeux induits, Opale, UrbaLyon, mars 2020



## Le suivi de 120 comptes clés

En 2019, l'Opale a fait évoluer sa veille sur les entreprises, en lien avec la nouvelle stratégie d'accompagnement des comptes clés de la Métropole de Lyon. Ce ne sont pas moins de 120 comptes clés qui sont suivis quotidiennement par l'Opale, via ses outils de veille (scoop-it, tableau de bord financier, fiches d'identité...). L'Opale réalise notamment des fiches « comptes clés » synthétiques, reprenant les principales informations quantitatives et qualitatives sur l'entreprise.

Sa richesse et sa particularité résident dans la contribution qualitative des partenaires de l'Opale. Chaque trimestre, ils viennent partager de l'information et apporter leur expertise lors d'une riche réunion d'échanges.

**GRUPE**  
**LDLC**

---

**DONNEES GENERALES**

**Création de l'entreprise**  
1996

**siège monde LIMONEST (France)**

**CONTACTS CLES :**  
Olivier de la Clergerie  
Directeur général

Laurent de la Clergerie  
Président

**1 014**  
Effectif monde

**920**  
Effectif France

**CHIFFRE D'AFFAIRES MONDE :**  
**507,4 M€** en 2019  
**+7%** en un an

**RESULTAT NET :**  
**-4,2 M€** en 2019  
**-178%** en un an

**FOCUS R&D :**  
1 M€ investis

**ACTIVITE**  
LDLC est le spécialiste de la vente en ligne de produits informatiques, leader économique de l'informatique en France. Le groupe LDLC est actif via ses sites web LDLC.com, Materiel.net et Hardware.fr, mais également au travers de plus de 76 magasins, sous les enseignes LDLC.com, Materiel.net et LDLC (objectif 100 magasins en 2021). Offre étendue grâce à une place de marché, opérations de croissance externe, le groupe continue son développement en misant sur son identité, orientée « technique » et fun, en s'appuyant sur les sports (basket, skate laser, e-sport), tout en maîtrisant les coûts via l'internalisation de tous les métiers. Son objectif est de dépasser les ventes de la Fnac sur le créneau des produits informatiques.

A l'international, le groupe est présent en Belgique, en Suisse, au Luxembourg et en Espagne.

**HISTORIQUE**  
Fondé en 1999 par Laurent de la Clergerie  
2009 : Entrée en Bourse  
2004 : Première boutique physique à Lyon  
2013 : Lancement de boutiques en franchise  
2015 : LDLC lance l'Armée du 24h  
2016 : Acquisition de Materiel.net  
2017 : LDLC.com devient Groupe LDLC  
2018 : Acquisition de Top, distributeur d'Apple  
2020 : Acquisition de Top Achat

**ACTIONNAIRAT**  
Le groupe LDLC est détenu à 57% par un actionnariat public, à 40% par un actionnariat familial. Il est coté sur le compartiment C d'Euronext Paris. Le Groupe LDLC intègre depuis 2015 le label « Top 40 » d'Euronext.

**PRINCIPALES FILIALES EN FRANCE (par chiffre d'affaires)**

**OM** : négoce de matériel informatique  
**LDLC Distribution** : Création, développement et gestion du réseau de distributeurs  
**Adisec** : Edition de logiciels de gestion d'entreprise  
**Dif Connect** : travaux d'installation électrique

## Réel, la note de conjoncture trimestrielle qui éclaire les décideurs lyonnais

La note de conjoncture Réel, Regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises, donne tous les trimestres un cadrage général sur les évolutions récentes de l'économie lyonnaise : événements des entreprises, défaillances, marché du travail, immobilier d'entreprise, prévisions d'activité... Elle s'appuie sur de nombreuses données chiffrées, les plus récentes possibles.

  
Agence d'Urbanisme de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise

**Opale** Observatoire partenarial en Economie

---

**Regard sur l'Economie et les Entreprises Lyonnaises**

Août 2019

Cadrage national et régional	2	
L'emploi salarié total	3	Les entreprises de la région lyonnaise évoluent dans un climat économique globalement favorable, mais cependant moins soutenu qu'il y a un an. C'est notamment vrai dans l'industrie, où un ralentissement de la production et du climat des affaires est noté, avec des perspectives prudentes notamment à l'export. Les perspectives sont en revanche toujours très positives dans les services marchands. Les transactions immobilières gardent leur dynamisme et les défaillances d'entreprises poursuivent leur déclin.
L'emploi salarié du secteur privé	4	
Focus : Les travailleurs indépendants dans la Métropole de Lyon	5	
Le chômage	6	La métropole lyonnaise se caractérise toujours par une forte création d'emplois salariés (+2,9% sur un an), plus rapide que les moyennes régionale et nationale, pour atteindre 203 740 emplois dans le secteur privé. Cette croissance est tirée par la rigueur des services aux entreprises, mais aussi de la construction, des services aux particuliers et de l'industrie. Dans le même temps, le nombre de travailleurs indépendants progresse modestement (+0,4%), comme l'indique le focus rédigé par l'Urban' à la page 5. Dans ce contexte, le taux de chômage de la Métropole de Lyon demeure relativement en un an en léger déclin à 8,5% au premier trimestre 2019.
Les intentions d'embauche	7	
Les difficultés des entreprises (notamment celles, en un an)	8	
L'immobilier d'entreprise et le logement neuf	9	Le nombre de demandeurs d'emploi reste cependant élevé : 125 480 personnes sont inscrites en catégorie A, B et C dans la Métropole de Lyon.
Zooms sectoriels	10	





## L'Opale poursuit son suivi du Programme de développement économique de la Métropole de Lyon

En 2019, l'Opale a sorti la deuxième édition de la publication « Indicateurs d'impact du Programme de développement économique ». Ce document a pour vocation de suivre les effets du Programme de développement économique (PDE) en consolidant de nombreux indicateurs autour des quatre grandes ambitions du PDE, de ses objectifs et actions.

## Tableau de bord d'attractivité de la Métropole de Lyon

Cette publication a pour objectif d'apporter de manière synthétique des éléments quantitatifs et qualitatifs sur l'attractivité de la Métropole de Lyon.

Différentes thématiques sont abordées : démographie, emploi, marché du travail, insertion, entreprises, immobilier d'entreprise, enseignement supérieur, tourisme.

La plupart des indicateurs sélectionnés permettent de comparer la métropole lyonnaise aux principales métropoles françaises : Marseille, Lille, Toulouse, Bordeaux, Nantes et Strasbourg. Des comparaisons européennes avec Barcelone, Genève, Manchester, Milan et Munich ont été ajoutées en dernière partie du document.



### Une animation

Un comité de pilotage se réunit annuellement. Ce comité est l'occasion de présenter le bilan de l'année précédente. Les partenaires échangent et valident le programme de travail de l'année à venir.

Quatre comités techniques sont organisés dans l'année. Il oriente les travaux et suit l'avancée du programme de travail.

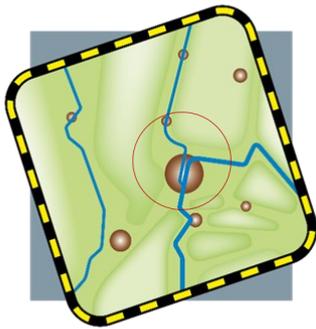
### Une gestion de base de données

La gestion des bases de données économiques est un travail récurrent mais nécessaire qui permet à l'ensemble des analystes de l'équipe de répondre le plus justement possible aux demandes des partenaires.

### Votre contact

Vincent Couturier  
04 81 92 33 28  
v.couturier@urbalyon.org





L'observatoire capitalise et analyse depuis une vingtaine d'années les mécanismes du marché du travail et ses évolutions en lien avec les problématiques sociales. Il s'adapte, depuis 2015, aux attentes nouvelles de la Métropole de Lyon qui a vu ses compétences s'élargir et s'appuie sur l'observatoire pour bâtir et suivre sa stratégie emploi-insertion à l'échelle de son territoire.

**Date de création : 2000**

**Périmètre d'observation/de compétence**

Un périmètre principal : Grand Lyon

**La gouvernance**

**Un comité de pilotage politique)**

Le comité de pilotage est celui de l'Opale

**Un comité de pilotage technique**

Le comité technique est celui de l'Opale

**Un groupe de suivi**

Il est composé de techniciens de la Métropole de Lyon, de la Direction du Rhône, de Pôle emploi

L'observatoire emploi, insertion, cohésion sociale analyse depuis près de vingt ans les dynamiques du marché de l'emploi dans la Métropole de Lyon. Son programme de travail est étroitement articulé avec celui de l'Opale compte tenu des enjeux communs. Les dynamiques d'emploi, les profils socio-économiques des personnes en recherche d'emploi sont analysés et croisés avec d'autres facteurs tels que les mobilités résidentielles, la croissance démographique, les mobilités domicile-travail afin de comprendre les mécanismes du marché de l'emploi local et ses évolutions.

d'emploi et d'insertion. La dynamique du réseau d'acteurs sur l'agglomération est une richesse pour l'observatoire qui s'attache à valoriser les pratiques et les informations capitalisées par les uns et les autres.

La gestion plus classique des grandes sources d'informations (Pôle emploi, Acof-Urssaf, Caf du Rhône...) constitue néanmoins le socle des analyses de l'observatoire.

**Une analyse des grandes tendances métropolitaines dans un quatre pages communicant**

Cette publication valorise dans un quatre pages les dynamiques récentes sur le marché de l'emploi à l'échelle de la Métropole et de ses bassins de vie. Elle permet d'identifier les spécificités territoriales et communique les principaux chiffres à retenir.

**Des fiches de chiffres clés permettant des comparaisons rapides de territoires**

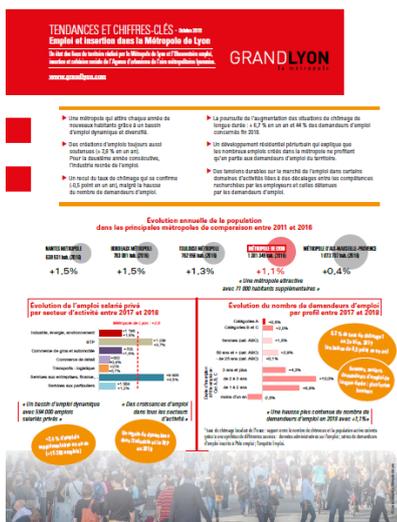
Ces fiches dynamiques conçues au format Excel permettent en temps réel aux utilisateurs de comparer trois territoires de leur choix allant du niveau communal au niveau

**Une animation**

Des réunions régulières pour partager des informations sont tenues avec les partenaires et faire le point sur l'avancement des travaux de l'observatoire. Des réunions techniques sont également organisées avant chaque diffusion d'études avec les spécialistes propres au sujet.

**Une fusion des sources**

Les sources de données sont multiples et nécessitent d'être consolidées et croisées dans un objectif de simplification et de clarté pour orienter les actions en matière



## Un livret de cartographies à l'échelle communale

Ce livret composé d'une douzaine de cartes donne à voir la diversité des situations communales dans les principaux champs de l'emploi et de l'insertion. Son mode de production automatisé permet sa production dans des délais très courts. Des tableaux positionnés sous chaque carte indique les valeurs communales utilisées dans le visuel.

## Des chiffres clés analysés chaque semestre dans des tableaux de bord

Les tableaux de bord communiquent les chiffres du chômage, de l'emploi, de l'insertion valorisés sous forme de graphes et de tableaux ainsi que les messages clés à retenir sur les tendances de la période récente.

Chaque semestre, un focus spécifique est réalisé sur un sujet choisi par la Métropole de Lyon. Il peut s'agir de la situation des Quartiers Politique de la Ville (QPV), des disparités de niveaux de vie, de bilans d'actions pilotées par la Métropole de Lyon...



## En 2019, un focus sur quatre filières à forts enjeux de recrutement

Quatre portraits économiques de filières « à enjeux de recrutement » dans la métropole de Lyon ont été réalisés sur :

- l'industrie,
- la logistique,
- les métiers du grand âge et de l'autonomie,
- le numérique.

Ces filières identifiées comme étant à fort potentiel de recrutement par la Métropole de Lyon et en direction desquelles pourraient être orientées davantage de personnes en insertion notamment bénéficiaires du RSA sont fléchées prioritairement dans les actions pilotées par la Métropole.

Ces portraits mettent en exergue la diversité des activités et métiers au sein de chaque filière. Ils analysent leur poids en termes d'emploi, les évolutions sur la période récente, les spécificités ainsi que les mutations à l'œuvre à l'échelle métropolitaine.

Enfin, ils analysent les tensions qui s'exercent sur le marché de l'emploi liées à des déséquilibres plus ou moins marqués entre les niveaux d'offres et de demandes d'emploi (à partir des données de Pôle emploi).

## Un travail exploratoire sur la meilleure connaissance des travailleurs non salariés au RSA

Le croisement de plusieurs sources à disposition a permis de cerner un peu mieux les caractéristiques de ces publics.



Les cinq métiers les plus représentés parmi les demandes d'emploi des BRSA en 2018



Grille de lecture : Dans les métiers du nettoyage de locaux, il y a 3,5 demandes d'emploi enregistrées pour 1 offre enregistrée. Il s'agit des métiers les plus demandés par les BRSA, soit 2 095 demandes enregistrées.



## Votre contact

Caroline Testut  
04 81 92 33 81  
c.testut@urbalyon.org





## Observatoire partenarial **Habitat**

**L'Observatoire partenarial de l'habitat a pour mission de centraliser, structurer, traiter et valoriser les données relatives au logement, à l'habitat et d'en faciliter l'accès. En fédérant un réseau de partenaires autour du partage d'une connaissance fine et territorialisée, il fournit un cadre de référence aux politiques publiques et aux documents de planification.**

**Date de création : 2000**

**Périmètre d'observation/de compétence**

Un périmètre principal : Grand Lyon  
Deux périmètres associés :  
Pôle Métropolitain  
et Aire métropolitaine (inter-Scot)

**La gouvernance**

**Un comité de pilotage politique**

Piloté par le vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'habitat  
Se réunit une fois par an.

**Un comité de pilotage technique**

Composé de techniciens des structures partenaires. Il se réunit six fois par an.

L'observatoire partenarial de l'habitat a été créé en 2010 pour suivre le PLH puis le PLU-H de la Métropole de Lyon. C'est une instance co-pilotée par la Métropole de Lyon (DHL), le Sepal en partenariat avec l'Etat et animée par l'Agence d'urbanisme.

**Un outil d'observation**

L'observatoire permet de suivre les dynamiques territoriales de l'habitat et du logement (gestion, actualisation de plus de 300 indicateurs, près de 175 indicateurs cartographiés, mise à disposition d'outils de consultation cartographiques et statistiques, intégration annuelle de nouveaux indicateurs).

L'observatoire accompagne les acteurs locaux dans l'élaboration et le suivi des outils de planification (PLU-H) et participe à la mise en œuvre des politiques de l'habitat.

**Des analyses thématiques**

Il produit, pour le compte de ses partenaires, des analyses thématiques, des études issues d'enquêtes ou de traitements spécifiques de données afin d'améliorer la connaissance des acteurs locaux. Les productions se structurent autour de notes d'analyse valorisant les données statistiques (marchés immobiliers et fonciers, dynamiques résidentielles) et mettent en perspective des problématiques spécifiques (lien emploi/logement, nouveaux modes de vie/modes d'habiter, vieillissement, logement des étudiants, enjeux du logement des familles...).



## Un dispositif d'animation

L'observatoire organise une fois par an des ateliers-débats regroupant les acteurs professionnels du logement et de l'habitat afin d'échanger sur les enjeux qui impactent notre territoire.

Il porte également des rencontres régulières en comité plus restreint (Club Habitat) au sein desquelles professionnels et acteurs politiques partagent leur analyse de la conjoncture immobilière.

Soucieux de répondre aux besoins de ses partenaires, l'observatoire anime des réunions d'échanges et de formation auprès des utilisateurs du site Géoclip afin d'en améliorer l'usage et la prise en main.

**Un nouvel outil de consultation cartographique GéoclipAir** a été mis en place en 2019. Cette nouvelle version permet une consultation facilitée de l'ensemble des indicateurs. Plus d'une centaine de cartes sont consultables et personnalisables. Toutes les données sont exportables pour être transformées en graphiques ou retravaillées selon les besoins de chacun.

Des fiches méthodologiques de prise en main de l'outil ont été réalisées et une première session de formation pour les utilisateurs (Métropole) a eu lieu en novembre 2019.

Accès à Géoclip Air :  
<http://habitatair.urbalyon.org>

## Un travail d'expertise sur de nouveaux indicateurs

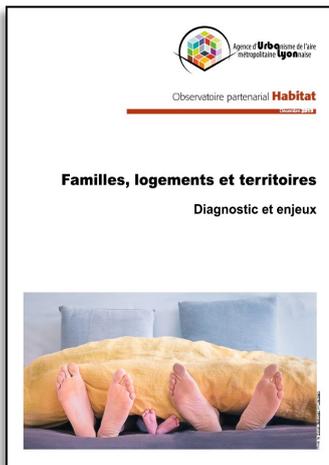
En 2019, plusieurs champs d'investigation ont été poursuivis ou approfondis:

- ◆ un travail sur le registre national des copropriétés via la participation de l'Agence au groupe local mis en place sur le sujet, aux côtés de la Métropole, la Ville de Lyon, la DDT, Urbanis,
- ◆ une expertise des modalités de regroupement des types de financements de logements sociaux,
- ◆ un benchmark sur les dispositifs d'observation du sans-abrisme dans les agences d'urbanisme,
- ◆ un benchmark sur le suivi de la demande et des attributions de logements sociaux.

## Les participants

- ◆ Métropole
- ◆ État (DDCS, DDT, Dreal)
- ◆ Sepal
- ◆ ABC HLM
- ◆ Adil du Rhône
- ◆ Caf
- ◆ Cecim
- ◆ Chambre des Notaires du Rhône
- ◆ Fnaim
- ◆ Fondation Abbé Pierre
- ◆ FPI
- ◆ Insee,
- ◆ Mrie
- ◆ PRES
- ◆ Région Aura
- ◆ Soliha
- ◆ Unis Lyon Rhône
- ◆ Ville de Lyon

## DEUX PUBLICATIONS RÉALISÉES EN 2019



### Familles, logements et territoires : diagnostic et enjeux

La publication annuelle de l'observatoire a porté sur l'enjeu du logement des familles. En 2015, un ménage sur trois résidant dans l'agglomération lyonnaise est une famille avec enfant(s). Cette proportion est en baisse depuis quinze ans mais le nombre de familles continue d'augmenter, comme en témoigne la pression toujours accrue sur les équipements scolaires, notamment dans le centre de la métropole. Qui sont les familles qui vivent aujourd'hui dans l'agglomération lyonnaise ? Où résident-elles ? Quelles sont leurs conditions de logement ? Quelles tendances observe-t-on sur la période récente ?



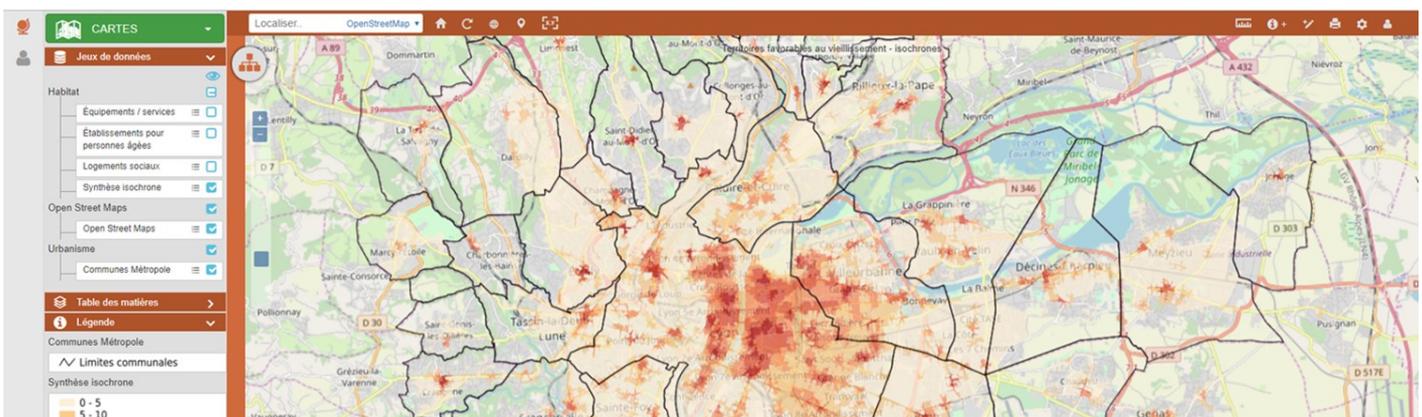
### Enquête EcoRenov

Une enquête a été réalisée auprès des copropriétaires (occupants ou bailleurs) de quatre copropriétés ayant sollicité une subvention auprès de la Métropole, afin de savoir dans quelle mesure ceux-ci ont sollicité et bénéficié du CITE, en complément de la subvention Eco-renov'v.

### Intégration à l'observatoire d'un outil de cartographie des territoires favorables au vieillissement

En 2019, à l'initiative du Pôle public de l'habitat, dans le cadre du Projet métropolitain des Solidarités, une application web de cartographie des territoires favorables au vieillissement a été réalisée.

En 2020, l'outil intègre l'observatoire de l'habitat. L'objectif est de finaliser l'outil, son développement et d'organiser les modalités de sa diffusion.



**Réunion des utilisateurs de GéoClip (juin 2019)**

La réunion des utilisateurs de GéoClip a réuni une trentaine de participants. Elle a été l'occasion de présenter l'actualité de l'observatoire et les principales améliorations apportées à l'outil cartographique, et de mieux connaître les attentes et besoins des utilisateurs.

**Deux rencontres du Club Habitat**

Les 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> rencontres du Club Habitat se sont tenues en avril et en novembre 2019. Elles ont réuni une trentaine de professionnels qui ont échangé sur la conjoncture immobilière.

**7<sup>e</sup> atelier-débat**

Le 13 novembre 2019 a eu lieu la 7<sup>e</sup> édition des rencontres-débats de l'observatoire. Consacrée à la question de l'évolution des modes de vie et à l'enjeu du logement des familles, elle a rassemblé plus de cent vingt participants. Ensemble, ils ont partagé le constat de la multiplicité des profils familiaux et la diversité des situations locales. Ils ont pu débattre de l'enjeu du logement des familles et de la nécessité d'adapter les leviers de l'action publique pour maintenir l'accueil des familles dans l'ensemble des territoires.



**7<sup>e</sup> atelier-débat de l'Observatoire, le 13 novembre 2019**



**Votre contact**

Mathilde Aladame  
04 81 92 34 07  
m.aladame@urbalyon.org





# Observatoire territorial du **logement étudiant**

## Une démarche nationale

En 2017, la Fnau, l'Association des villes universitaires de France (Avuf), l'Assemblée des communes de France (ADCF), France urbaine et Villes de France ont mis en place un groupe de travail national relatif au logement des étudiants.

En février 2018, la démarche s'est poursuivie avec la préfiguration des Observatoires territoriaux du logement étudiant (OTLE). Au total, 25 OMLE ont été créés.

## L'Observatoire territorial du logement étudiant de la Métropole de Lyon (OTLE)

L'Observatoire territorial du logement étudiant de la Métropole de Lyon a été labellisé au printemps 2019.

Cette même année a permis de fiabiliser une série d'indicateurs nationaux communs à l'ensemble des OMLE.

En 2020, chaque OMLE s'est engagé dans une démarche d'expertise de bases de données existantes pour l'observation du logement étudiant.

Au sein de l'OTLE Métropole de Lyon, une base spécifique a été constituée afin de mieux connaître les places en résidence dédiée aux étudiants.

Une première approche sur les niveaux de loyers a également été réalisée tout comme une première estimation du nombre d'étudiants logés en dehors du parc dédié (dans le parc privé ou en cohabitation chez les parents).



### Territoires labellisés

Observatoire territorial du logement des étudiants

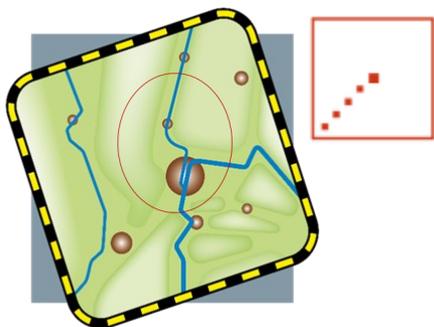
10 juillet 2019



### Votre contact

Nicolas Chausson  
04 81 92 33 97  
n.chausson@urbalyon.org





C'est une déclinaison de l'observatoire partenarial habitat, mais appartient au réseau national des observatoires locaux des loyers (OLL) initié par la loi Duflot. Il apporte aux professionnels et aux collectivités une meilleure connaissance du marché locatif du parc privé.

**Date de création : 2013**

**Périmètre d'observation/de compétence**

Unité urbaine de Lyon (de part la loi)  
Étendu au reste Sepal

**La gouvernance**

**Un comité de pilotage politique**

Métropole de Lyon  
État  
Sepal

**Un comité de pilotage technique**

Métropole de Lyon  
État  
Sepal  
Unis  
Fnaim  
Unpi  
Adil  
Association des locataire (à venir)

**Le cœur de l'observatoire**

L'Observatoire local des loyers s'inscrit dans un réseau national, mais avec des spécificités locales.

Ces observatoires permettent d'avoir une plus grande connaissance de la réalité du marché locatif privé, d'être transparent (pour les collectivités, les professionnels, les associations et le grand public) et de faciliter les réflexions sur la politique de l'habitat.

**La démarche lyonnaise**

Pendant vingt-cinq ans, l'Agence d'urbanisme de Lyon a suivi un panel de 800 logements. Aujourd'hui ce sont 30 000 logements qui servent de références.

L'Etat, la Métropole de Lyon, les Scot et EPCI concernés, les syndicats professionnels, les organismes liés au logement (Adil, etc.), les associations sont tous au sein du comité pour orienter les travaux et donner plus d'envergure à la démarche.

Une publication très technique est diffusée chaque année, un quatre page plus communiquant complète la mise à disposition et régulièrement une conférence de presse est donnée pour informer le grand public.



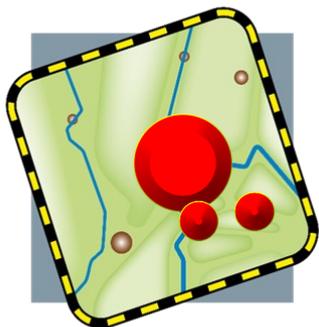
**Les objectifs partagés de l'observatoire des loyers**

- ◆ Produire une meilleure connaissance des niveaux de loyers par segments et secteurs géographiques
- ◆ Permettre à chacun de se situer sur le marché locatif
- ◆ Construire un véritable référentiel et pouvoir se comparer avec d'autres agglomérations participant à ce dispositif

**Votre contact**

Aurelie Lapierre  
04 81 92 33 57  
a.lapierre@urbalyon.org





## Observatoire partenarial **Cohésion sociale et territoriale**

**En 2019, l'observatoire a été fortement mobilisé pour la contribution au bilan intermédiaire du contrat de ville métropolitain et une présentation au comité de pilotage le 28 juin 2019. La rencontre sur les enjeux de la mixité sociale aux collèges a été un temps fort avec les acteurs locaux.**

**Date de création : 1996**

### **Périmètre d'observation/de compétence**

Grand Lyon la Métropole,  
Département du Rhône +  
CAPI, ViennAgglo depuis 2013

### **La gouvernance**

#### **Le comité de pilotage politique du Contrat de ville métropolitain :**

Elu du Grand Lyon la Métropole  
en charge de la politique de la ville,  
Préfet à l'Egalité des chances

#### **Un groupe technique**

Grand Lyon la Métropole  
(Territoires et cohésion métropolitaine,  
direction Politique de la ville).  
Direction départementale des territoires  
du Rhône (Service Habitat  
et Renouvellement urbain)

Direction départementale de la Cohésion  
sociale du Rhône (politique de la ville)

Autres partenaires selon l'ordre du jour :  
CAPI, villes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-  
en-Velin, ViennAgglo, ABC HLM,  
Caf du Rhône, Rectorat de Lyon,  
Dreal, Insee Rhône-Alpes, équipes projet.

### **Cinq cibles**

Les élus, les techniciens de la Métropole de  
Lyon et des communes

Les techniciens des services de l'Etat,

Les équipes projets de la politique de la ville  
et du renouvellement urbain

Les bureaux d'études qui travaillent  
pour un acteur public.

### **Objectifs**

L'observatoire de la Cohésion sociale et territoriale est inscrit dans le Contrat de ville métropolitain (2015-2020, prolongé jusqu'en 2022). Il a pour objectif de :

- ◆ suivre l'évolution des écarts entre les quartiers prioritaires et l'agglomération lyonnaise, à partir d'indicateurs sociaux et d'un indice de sensibilité,
- ◆ développer des approches qualitatives et participatives en lien avec les partenaires locaux (Labo Cités, universitaires, centres sociaux, CCAS, communes, bailleurs sociaux...) sur les thèmes suivants : mobilité résidentielle, jeunesse, emploi-insertion, culture...

### **Le cœur de l'Observatoire**

**L'actualisation des d'indicateurs sociaux** sur longue période permet d'objectiver l'évolution des quartiers prioritaires.

**Les approches qualitatives et participatives** complètent les analyses statistiques : entretiens auprès des habitants dans les études mobilités, entretiens auprès des jeunes participant au Défilé de la Biennale de la danse, ateliers avec des professionnels et des acteurs locaux dans les focus quartiers.

### **Animation**

Les cahiers thématiques sont préparés avec le concours du service de la politique de la ville, les autres directions de la Métropole de Lyon (éducation, habitat, emploi-insertion...), les services de l'Etat et les partenaires du contrat de ville.

Une démarche pédagogique de proximité est privilégiée pour accompagner les utilisateurs et les équipes projet (ateliers méthodologiques, réponses individualisées pour les aider à réaliser leurs diagnostics sociaux de territoire).

La communication des résultats de l'observatoire est réalisée dans les différentes instances existantes : réseau des chefs de projet, délégués du Préfet, Copil Métropole de Lyon, groupe de suivi du contrat de ville...

Une nouvelle solution est à l'étude pour remplacer la plateforme de partage des données, cartes et publications (120 membres) en arrêt pour raisons de sécurité.



## Publication de cahiers annuels de 1997 à 2004

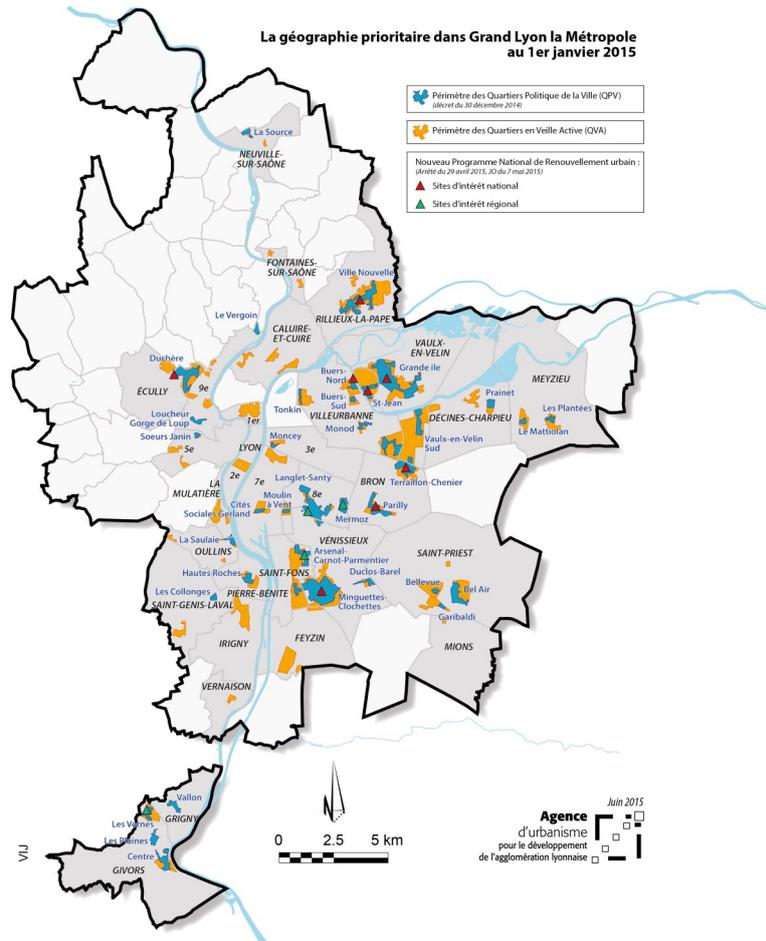
### Publications de cahier thématiques depuis 2012

- ◆ Cahier n°1 : L'agglomération (2008)
- ◆ Cahier n°2 : Education (2008)
- ◆ Cahier n°3 : Précarité-emploi (2008)
- ◆ Cahier n°4 : Habitat et renouvellement urbain (2009)
- ◆ Cahier n°5 : La mobilité résidentielle et sociale des ménages qui quittent les quartiers Politique de la Ville (2012)
- ◆ Cahier n°6 : Les inégalités sociales et territoriales (2012)
- ◆ Cahier : La contribution à la révision de la géographie prioritaire dans l'agglomération lyonnaise, analyse des indicateurs sociaux (2013)
- ◆ Cahier n°7 : La mixité dans le Défilé de la Biennale de la danse 2012 à l'échelle du Grand Lyon - Enjeux, méthodes et impacts (2013)
- ◆ Cahier n° 8/Tome 1 : Qui sont et où vont les ménages qui sortent de ces quartiers de l'agglomération lyonnaise ? Résultats du sondage, synthèse des entretiens (2015)
- ◆ Cahier n° 8/Tome 2 : Est-ce toujours synonyme de mobilité ascendante ? Entretiens avec les habitants (2015)
- ◆ Cahier n°9 : Les mixités dans le Défilé de la Biennale de la danse 2014 à l'échelle du Grand Lyon (2015)

### Les réseaux ou observatoires mobilisés

- ◆ Observatoire emploi, insertion, cohésion sociale (Opale, Agence d'urbanisme).
- ◆ Club Fnau Cohésion sociale, politique de la ville.
- ◆ Centre de ressources et d'échanges pour le développement social urbaine Rhône-Alpes (CR DSU).
- ◆ Club de l'Observation sociale en Rhône-Alpes (Cosra).

### La nouvelle géographie prioritaire



**Cahier n°9**  
Les mixités dans le Défilé de la Biennale de la danse 2014, à l'échelle du Grand Lyon

**Cahier n°6**  
Les inégalités sociales et territoriales dans l'agglomération lyonnaise

**Cahier n° 8 - Tome 2**  
Est-ce toujours synonyme de mobilité ascendante ? Entretiens avec les habitants

Chiffes clés : comment ont évolué les 20 quartiers ZUS de l'agglomération lyonnaise (1996-2014)

Population	1996	2004	2014	Evolution
Population des quartiers	129 000	146 000	146 000	+17%
Agglomération	1 100 000	1 230 000	1 230 000	+13%
Part des ZUS dans l'agglomération	12%	12%	12%	

Le budget social en 2014 (en millions d'euros)	2011	2012	2013	2014
Agglomération	191 000	191 000	191 000	191 000
Agglomération	191 000	191 000	191 000	191 000
Agglomération	191 000	191 000	191 000	191 000
Agglomération	191 000	191 000	191 000	191 000



## Axes de travail en 2019

### 1. Contribution au bilan intermédiaire du contrat de ville métropolitain et au copil

- ◆ Analyse de l'évolution des indicateurs : publication de deux cahiers : évolution des quartiers et du chômage
- ◆ Animation de deux focus group sur emploi et éducation avec les professionnels
- ◆ Co-organisation d'une rencontre sur la mixité sociale aux collèges avec la Métropole de Lyon et Labo Cités (80 participants)
- ◆ Analyse des participants de la Biennale de la danse 2018 issus des quartiers de la politique de la ville (cahier n°7)

## 2. Outils et accompagnement des territoires

Des outils sont mis à disposition des équipes projet pour les aider à actualiser le diagnostic sur leur territoire, préparer les comités de pilotage locaux et alimenter les démarches de bilan-évaluation.

### Indicateurs sociaux

Thèmes : démographie, revenus, précarité, éducation, parc locatif social, chômage, santé.

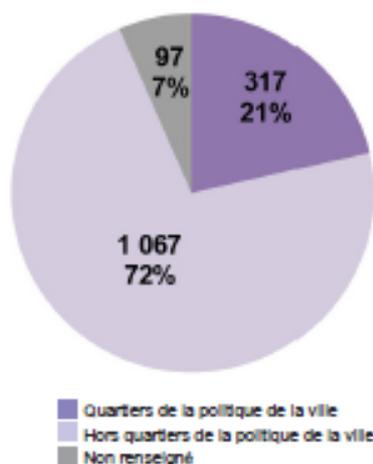
- ◆ Annuaire statistiques Métropole et reste Rhône : QVA (juin 2019), QPV (oct. 2019 V2).
- ◆ Fiches quartiers : 37 QPV (2019)
- ◆ Fichiers Excel : estimation mixte de population QPV RP 2015 (juin 2019), graphiques historiques des revenus à la commune, RPLS 2018, indicateurs communs QPV QVA, commune...).

**Atlas quartiers 2019** : l'application web du parc locatif social au bâti et des établissements scolaires dans les 14 sites NPNRU et les 37 quartiers QPV a été élargie aux 29 quartiers de veille active. Actualisation données RPLS 2018.

**Focus quartiers** : à la demande des communes, des focus sont réalisés sur les quartiers : cités sociales Lyon 7<sup>e</sup> (2018-2019), Givors (2019-2020).

### Participants au Défilé de la Biennale de la danse 2018

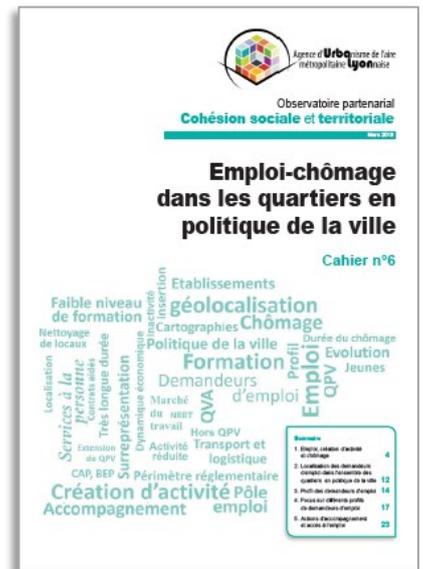
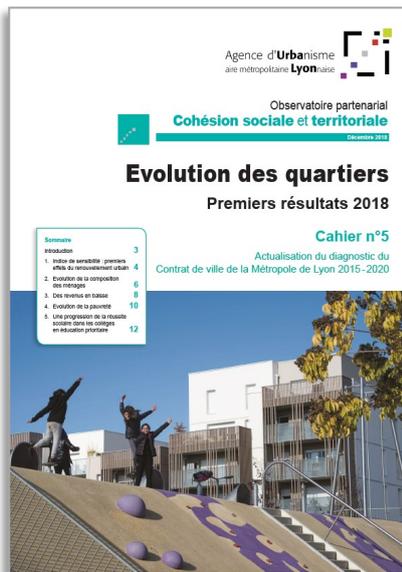
21% des participants résident en quartier de la « politique de la ville » de la Métropole de Lyon, dans la Métropole de Lyon.



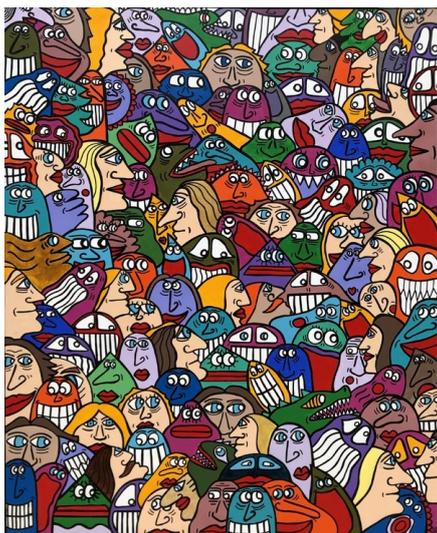
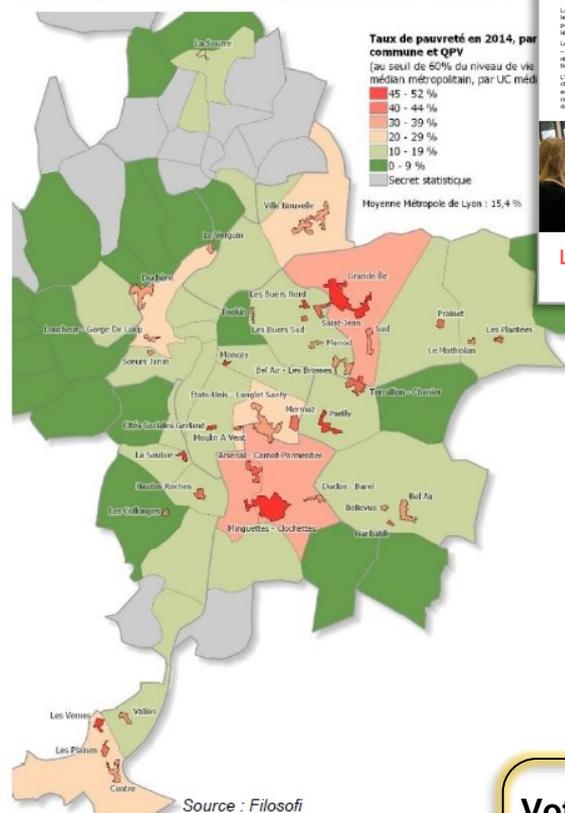
### 3. Tableau de bord des sites en renouvellement urbain

L'objectif est d'apporter un appui aux équipes projet pour préparer les futures revues de projet, mais aussi de consolider un outil de suivi des 14 sites NPNRU à l'échelle de la Métropole. La collecte des données est réalisée tous les cinq ans sur les périmètres d'observation du renouvellement urbain (périmètre du projet).

En 2018 et 2019, l'Agence d'urbanisme a testé le panier des indicateurs proposés par l'Anru pour le suivi des six objectifs incontournables, puis elle a testé une fiche quartier sur quatre sites (Mermoz, Terrailon, Bellevue et Duchère). La liste des indicateurs a été ensuite validée par la Métropole de Lyon et l'Etat, en lien avec la direction habitat et la mission énergie notamment. La collecte des données est pratiquement achevée. Des compléments sont en cours sur la diversification de l'habitat (offre livrée depuis 2005) et la part des logements raccordés au réseau de chaleur.



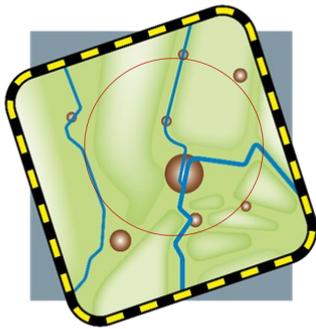
Taux de pauvreté en 2014 par commune et par QPV



**Votre contact**

Nicole Frenay-Ponton  
04 81 92 33 38  
n.frenay-ponton@urbalyon.org





## Observatoire partenarial **Déplacements**

L'Agence porte et anime l'observatoire des déplacements depuis 2007. C'est un dispositif partenarial d'échanges techniques, initié suite au PDU de 2005. Il apporte des éclairages concernant les pratiques et les offres de mobilité quotidienne, à la fois à l'échelle de l'agglomération et de l'aire métropolitaine.

**Date de création :** 2007

### **Périmètres d'observation**

Agglomération lyonnaise,  
Et liens entre agglomération et aire  
métropolitaine lyonnaise

### **Gouvernance**

Un comité de pilotage technique,  
animé par l'Agence d'urbanisme,  
composé de techniciens des  
structures partenaires

Pas de comité de pilotage  
politique dédié

### **Réseaux**

Epures, Agence d'urbanisme  
de Saint-Etienne  
LAET : Laboratoire d'aménagement et  
économie des transports  
ATMO Auvergne-Rhône-Alpes

### **Le cœur de l'Observatoire**

La création d'un observatoire des déplacements était une des actions du Plan de déplacements urbains de 2005.

Il a pour objectif de faire partager et d'approfondir la connaissance, à la fois des pratiques de déplacements des habitants et des offres de mobilité de l'agglomération lyonnaise et de son aire métropolitaine.

Il produit des publications synthétiques permettant de faire le point sur un thème à chaque fois, en anticipant les besoins des partenaires.

Il a pour vocation de mutualiser et de valoriser les données de mobilité. Les données sources principalement utilisées sont l'Enquête déplacement (réalisée tous les dix ans, notamment en 2006 et 2015) et le Recensement de la population national de l'Insee (résultats annuellement).

Par ailleurs, les partenaires mettent à disposition certaines de leurs bases de données ou enquêtes menées sur les réseaux de transport, en fonction des thématiques à approfondir.

### **Les cibles**

- ◆ Elus
- ◆ Techniciens des collectivités, y compris non spécialistes de la mobilité

### **Les partenaires fondateurs**

Les partenaires fondateurs sont :

- ◆ Métropole de Lyon
- ◆ Sytral
- ◆ Etat (DDT 69)
- ◆ Département du Rhône

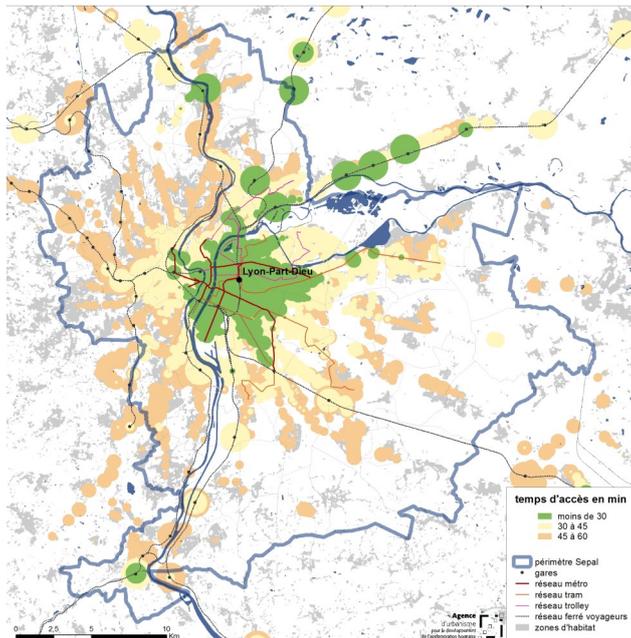
D'autres partenaires de l'Agence d'urbanisme sont associés au titre du socle du programme de travail annuel de l'Agence, en fonction des thèmes travaillés :

- ◆ Syndicat métropolitain des transports de l'aire métropolitaine lyonnaise
- ◆ Sepal
- ◆ Villes de Lyon et de Villeurbanne



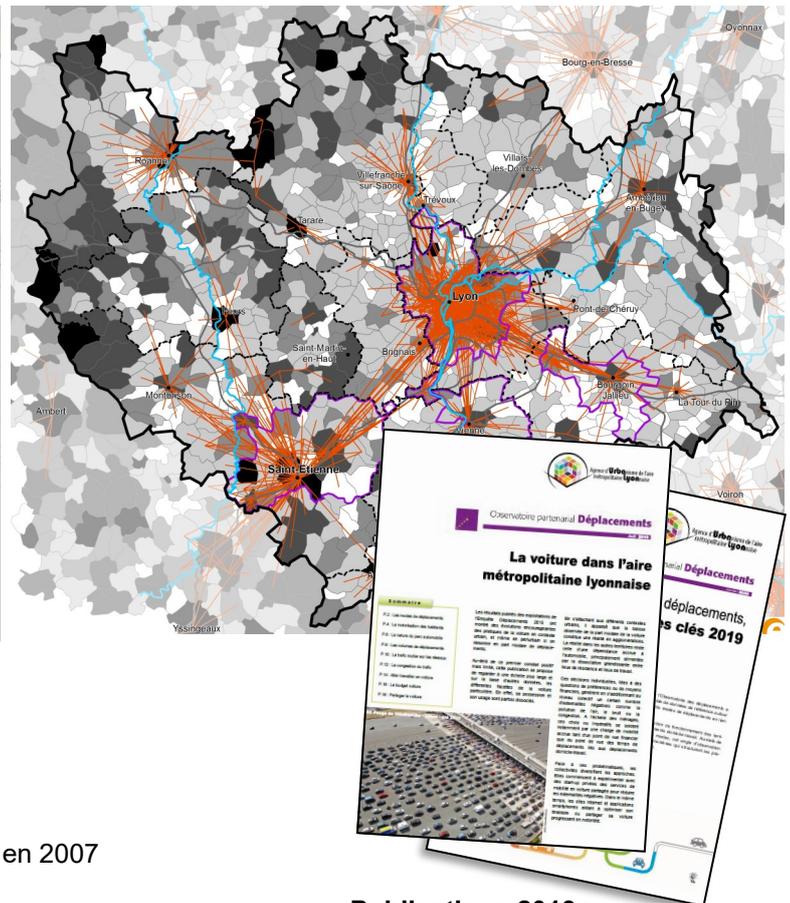
## Offre

(exemple : Temps d'accès en transports collectifs)



## Pratiques

(exemple : Navettes entre lieu de domicile et de travail)



## Les études de l'observatoire

- ◆ N°1 Transports et déplacements, les chiffres-clés en 2007
- ◆ N°2 Les déplacements intermodaux
- ◆ N°3 Les distances de déplacement
- ◆ N°4 Le vélo dans les déplacements quotidiens
- ◆ N°5 Le trafic routier en agglomération lyonnaise : quelles évolutions ?
- ◆ N°6 Transports et déplacements, les chiffres clés en 2010
- ◆ N°7 Les déplacements domicile-travail, une illustration du fonctionnement des territoires
- ◆ N°8 Le stationnement dans l'agglomération lyonnaise
- ◆ N°9 La marche à pied
- ◆ N°10 Transports collectifs et desserte des territoires
- ◆ N°11 Le covoiturage dans l'aire métropolitaine lyonnaise
- ◆ N°12 La marche et les déplacements de proximité
- ◆ N°13 La baisse de mobilité dans l'agglomération lyonnaise
- ◆ Les liens entre Métropole de Lyon et territoires voisins en TC interurbains
- ◆ N°14 La voiture dans l'aire métropolitaine lyonnaise
- ◆ N°15 Transports et déplacements, les chiffres clés en 2019
- ◆ N°16 Le vélo (à paraître en 2020)

## Accompagnement des Enquêtes (ménages) Déplacements 2006 et 2015 :

- Traitement permanent de la base de données brutes et analyses
- Réalisation des publications de résultats

## Publications 2019

### ◆ La voiture dans l'aire métropolitaine lyonnaise

Au-delà d'un premier constat positif de la diminution de la part qu'occupe la voiture dans les déplacements, cette publication propose de regarder les différentes facettes de la voiture particulière. En effet, sa possession et son usage sont parfois dissociés.

En s'attachant aux différents contextes urbains, il apparaît que la baisse observée de la part modale de la voiture constitue une réalité en agglomérations. La réalité dans les autres territoires reste celle d'une dépendance accrue à l'automobile, principalement alimentée par la dissociation grandissante entre lieu de résidence et lieu de travail.

### ◆ Les chiffres-clés de référence en matière de pratiques et d'offres de déplacements

## Votre contact

Thibault Descroux  
04 81 92 33 81  
t.descroux@urbalyon.org



## Huit publications de référence à partir de l'Enquête Déplacements 2015

Depuis 1965, tous les dix ans, une « enquête déplacements » est réalisée dans l'agglomération lyonnaise, selon la méthode standard nationale. Elle permet de connaître les pratiques de mobilité des habitants du territoire sur un jour ouvrable, et aussi de sonder leur opinion concernant les transports.

En 2005, le Sytral, maître d'ouvrage de l'enquête, a élargi le cofinancement de l'enquête aux agglomérations et territoires voisins de l'aire métropolitaine. Ceci permet de donner à voir la réalité des déplacements, non seulement dans l'agglomération lyonnaise mais aussi entre autres agglomérations et territoires de l'aire métropolitaine.

L'Agence d'urbanisme exploite cette enquête décennale depuis 1995, et en améliore sa maîtrise au cours des années. En premier lieu, l'Agence d'urbanisme traite les résultats et conçoit les publications de valorisation, pour répondre aux premiers besoins de connaissance des partenaires.

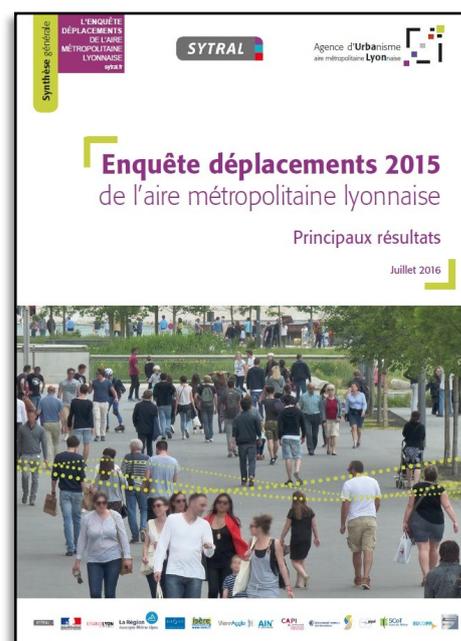
Pour cette nouvelle enquête 2015, une première publication générale a été éditée en juillet 2016 pour expliciter la méthode, les pratiques de mobilité de l'ensemble des habitants du périmètre et une sélection d'opinions sur les transports. Sur chaque page, l'accent a été mis sur les principales évolutions entre 2006 et 2015.

Ensuite, six cahiers territoriaux ont été produits en 2016 (édités en janvier 2017) pour donner à voir plus spécifiquement la mobilité des habitants par secteur : Beaujolais, Ain, Nord-Isère, Viennois, Ouest rhodanien et agglomération lyonnaise.

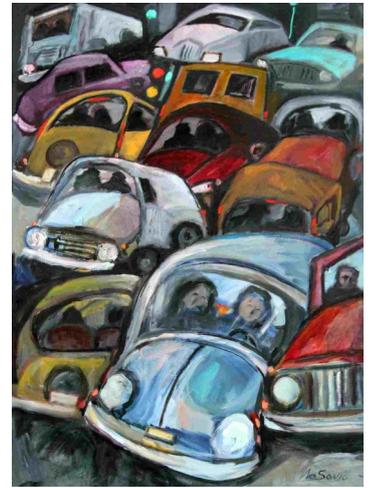
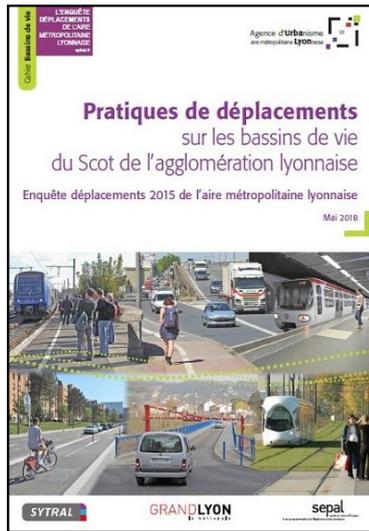
L'accent a été mis sur des sujets qui intéressent particulièrement les élus locaux : la pratique locale du covoiturage et l'usage des réseaux de transports collectifs urbains et interurbains.

En 2018, un cahier supplémentaire a permis d'approfondir la connaissance de la mobilité dans les bassins de vie de l'agglomération lyonnaise.

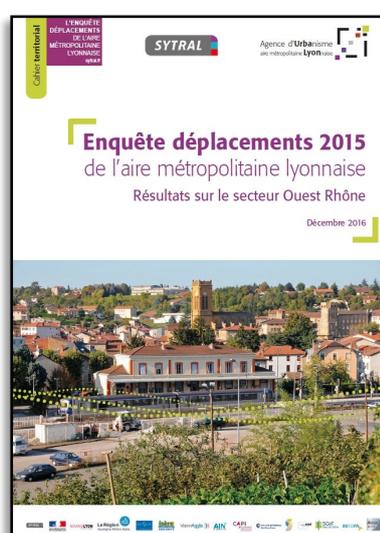
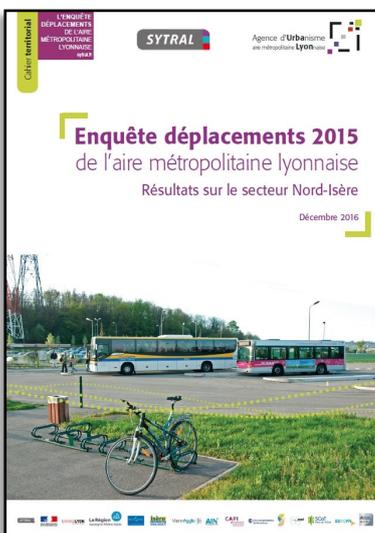
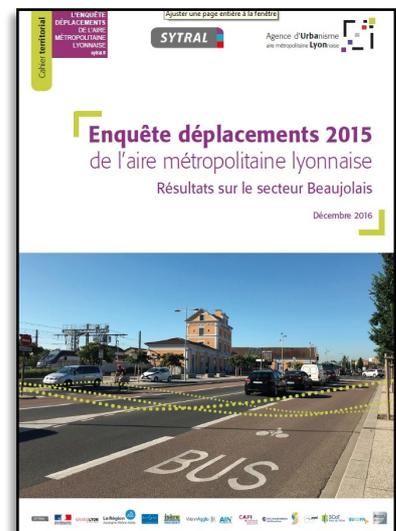
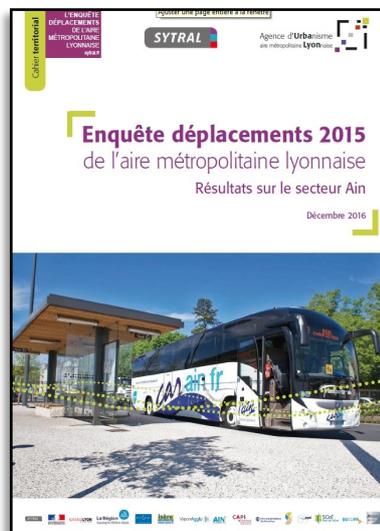
### Aire métropolitaine lyonnaise



## Zooms agglomération lyonnaise



## Zooms dans l'aire métropolitaine lyonnaise hors agglomération lyonnaise





## Observatoire métropolitain des solidarités

En cohérence avec le périmètre d'action de la Délégation Développement solidaire, Habitat & Éducation (DSHE), l'observatoire se veut transversal aux politiques publiques dans le domaine des solidarités : de la petite enfance à la fin de vie. En 2019, l'observatoire a été mobilisé sur le déploiement de Géoclip et sur plusieurs productions en lien avec les différentes politiques publiques.

### L'animation et la gouvernance

Le 1<sup>er</sup> comité de pilotage a eu lieu le 1<sup>er</sup> février 2018 et a rassemblé la déléguée de la DSHE, les directions opérationnelles et plusieurs représentants des territoires. Son rôle est de :

- définir les grandes orientations sur la base des besoins exprimés par chaque direction à travers les fiches grises, ainsi que des demandes de la DG ;
- procéder à une revue d'avancement des livrables et des fiches actions « Observation » des directions, prioriser les sujets, réajuster les besoins « fiches grises » ;
- assurer la cohérence des productions issues des observatoires métier des directions et des projets (transversalité) ;
- recueillir les besoins complémentaires.

### Comité technique restreint

Il se réunit une fois par mois et est composé des chargés de mission en charge du pilotage du dispositif et le référent MOI aux côtés de l'opérateur qu'est l'Agence d'urbanisme. Son rôle est de :

- mettre en œuvre les orientations du Copil ;
- assurer le suivi de l'avancement des fiches actions et travaux des observatoires ;
- veiller à la transversalité et à la complémentarité des travaux et livrables à l'échelle métropolitaine (diagnostic conférence des financeurs, atlas, démarche ODD, diagnostic santé environnement...);
- animer l'équipe projet complète.

### Equipe projet complète

Elle réunit, une à trois fois par an, les référents des fiches actions « Observation », les chargés de mission DSHE et les chargés de gestion fiabilisation de la donnée des directions.







### Choisir un lieu d'accueil pour son enfant : aspirations, contraintes et facteurs d'arbitrage : analyse synthétique des entretiens réalisés avec des professionnels de la petite enfance (1<sup>er</sup> semestre 2019)

En 2019, la Métropole de Lyon a de nouveau missionné l'Agence d'urbanisme pour travailler cette fois-ci plus précisément sur le choix du lieu d'accueil du jeune enfant.

L'objectif est de comprendre pourquoi, par-delà les préférences des familles pour tel ou tel mode d'accueil, elles retiennent finalement un endroit plutôt qu'un autre.

Ce travail doit notamment aider les acteurs locaux à localiser de la meilleure façon possible les équipements destinés à la petite enfance sur le territoire de la Métropole de Lyon.

### Santé sociale

#### Les travailleurs sociaux de polyvalence (juillet 2019)

Témoin privilégié des évolutions socio-économiques de la société, confrontés à des demandes et attentes nouvelles du public, à des problématiques émergentes et souvent complexes, le travailleur social est le premier maillon qui humanise la relation entre les personnes et la collectivité.

L'enjeu de cette note est de mettre en lumière ce métier à travers une analyse des différents sujets abordés par ces agents de terrain, et toutes les situations vécues par les personnes en quête d'un appui social.



### Petite enfance

#### Télétravail et accueil du jeune enfant : analyse des résultats du groupe focus organisé le 24 juin 2019 avec des parents télétravailleurs

L'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine a été missionnée pour animer un groupe focus (2019). Une dizaine de participants – hommes et femmes âgés de 33 à 40 ans, domiciliés dans différentes communes de l'aire métropolitaine lyonnaise (Lyon, Quincieux, Chaponost, Cailloux-sur-Fontaine, Meyzieu, Sain Bel et Vienne) – a été recrutée sur la base de trois critères : avoir un ou plusieurs enfants de moins de trois ans ; résider et/ou travailler sur le territoire de la Métropole de Lyon ; télétravailler ponctuellement ou régulièrement (mais pas de façon permanente). Interrogées sur leurs motivations à venir témoigner, les personnes présentes ont évoqué leur souhait de partager leur expérience, leur intérêt pour le sujet ou encore leur curiosité relative au lien entre travail à distance et accueil du jeune enfant.



## Outils statistiques et cartographiques

### Annuaire statistiques

Compilation de plusieurs données issues de sources diverses, à la maille communale, comparées à la CTM d'appartenance et au total Métropole de Lyon (balises 2017 ; Finess 2019 ; Recensement de la population (Insee 2016 ; Caf 2018; Filosofi 2015 et 2016; Pole emploi 2018).

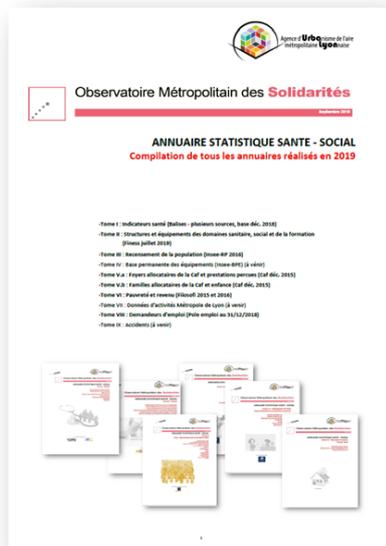
### Geoclip Air

Outil de cartographie qui permet de cartographier des données et des indicateurs préconfigurés, de personnaliser les cartes, de visualiser des séries historiques ou encore, de charger ses propres données. La liste des cartes et les couches géographiques disponibles à vocation à évoluer selon les besoins des directions. En 2019, la



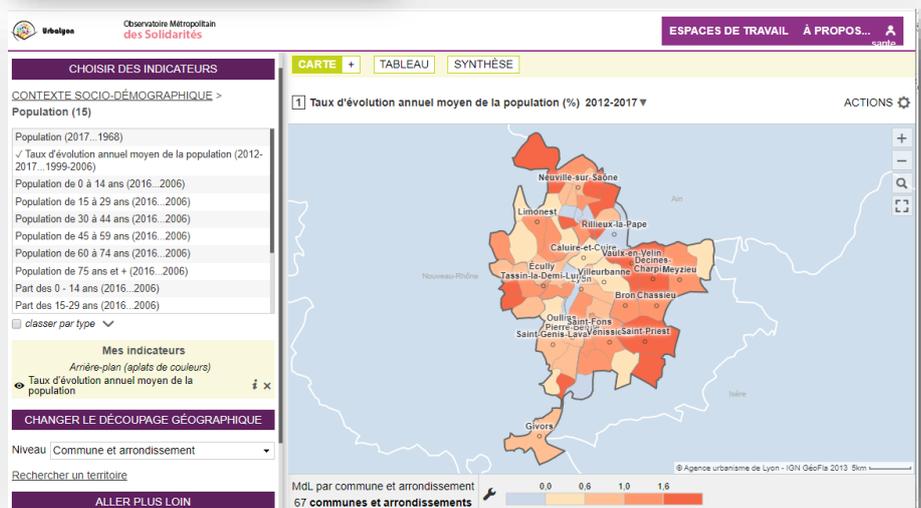
couche des territoires des Maisons de la métropole a été intégrée dans l'outil. En fin d'année, a été réalisée la bascule vers Géoclip Air : une nouvelle version accessible à partir de n'importe quel type d'écran et avec une interface plus accessible.

Pour accompagner les utilisateurs, l'observatoire a produit un guide à l'accès et à l'utilisation de Géoclip en cinq fiches synthétiques.

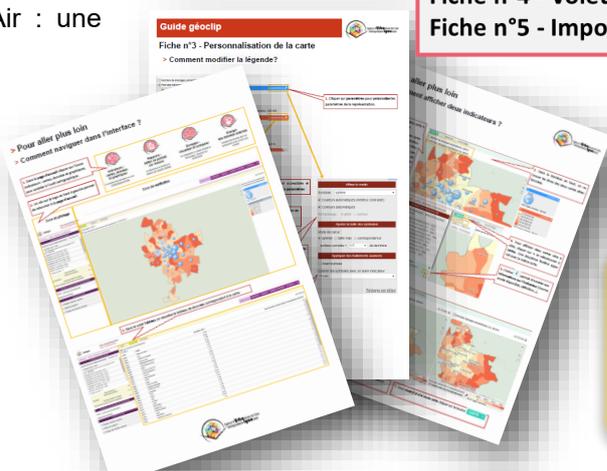


### Annuaire statistiques :

- ✓ Indicateurs santé (Balises 2017)
- ✓ Structures et équipements des domaines sanitaire, social et de la formation (Finess 2019)
- ✓ Recensement de la population (Insee 2016)
- ✓ Foyers allocataires de la Caf et prestations perçues (Caf 2018)
- ✓ Familles allocataires de la Caf et enfance (Caf 2018)
- ✓ Pauvreté et revenu (Filosofi 2015 et 2016)
- ✓ Demandeurs d'emploi (Pole emploi 2018)



- Fiche n°1 - Accès à Géoclip
- Fiche n°2 - Sélection d'indicateurs
- Fiche n°3 - Personnalisation de la carte
- Fiche n°4 - Volet affichage et export de données
- Fiche n°5 - Import de données



### Votre contact

Lavinia Vitale  
04 81 92 33 81  
l.vitale@urbalyon.org





## Observatoire métropolitain du développement durable

L'Observatoire métropolitain du développement durable (OMDD) explore tous les aspects du développement durable de manière transversale. Il interroge de façon indissociable le développement humain (qualité de vie, éducation...) et son impact sur son environnement (la durabilité écologique).



Au travers de sept fonctions essentielles à la satisfaction des besoins de ses habitants (habiter la Métropole, se déplacer, s'alimenter, protéger et prendre soin, créer, travailler, et se ressourcer), il vise à qualifier la situation du territoire au regard des enjeux de soutenabilité écologique, de résilience, mais aussi de métabolisme urbain. Structuré autour de grandes questions de développement durable, il rassemble environ 80 indicateurs pour mieux appréhender les enjeux et les grandes transitions à venir.

### Observer pour préparer la résilience du territoire

L'observation de la durabilité du développement du territoire grand-lyonnais a été amorcée avec l'Agence d'urbanisme dans les années 2000.

Plusieurs années de consolidation des fondements théoriques du Développement durable (DD), l'appréhension récente des nombreuses transitions à conduire et la prise de compétences élargies par la Métropole de Lyon en 2015 ont naturellement conduit à une refonte de ces dispositifs d'observation.

Entre 2016 et 2018, la Métropole de Lyon et l'Agence d'urbanisme ont donc travaillé à la structuration de cet observatoire renouvelé, qui permet d'interroger la résilience du territoire, de façon transversale. **La première publication de l'OMDD est parue en novembre 2018.**

La structure de l'observatoire se veut opérationnelle et vise à faciliter la mise en cohérence et en récit des politiques publiques locales en faveur des différentes transitions à conduire.

La Métropole de Lyon a ainsi fait le choix de problématiser l'édition 2019 de son rapport annuel réglementaire sur le développement durable selon l'architecture de l'OMDD, mettant en perspective ses propres politiques publiques avec les données produites dans le cadre de l'observatoire.

L'OMDD poursuit ainsi quatre objectifs :

- ◆ faciliter la compréhension et l'appropriation collective du développement durable ;
- ◆ mieux mesurer les enjeux de la durabilité d'aujourd'hui et de demain ;
- ◆ décloisonner l'observation sectorielle ;
- ◆ contribuer à conduire des processus d'adaptation aux mutations qui s'engagent, quelles qu'elles soient.





## Un dispositif d'observation systémique

L'OMDD vise donc à présenter une vision globale de la situation du territoire au regard de la durabilité de son développement.

Deux grandes dimensions, la durabilité écologique et le développement humain, traversent l'observatoire, et permettent de s'affranchir des logiques thématiques. Elles sont traitées de deux façons :

- ◆ Elles constituent en elles-mêmes un cadre pour développer des indicateurs comme l'empreinte écologique, les émissions de gaz à effet de serre, l'IDH local, les inégalités de revenus...
- ◆ Ces deux dimensions sont déclinées dans des fonctions que remplit le territoire : habiter, se déplacer, alimenter, créer de la valeur, travailler et vivre dignement, protéger et prendre soin et se ressourcer. Pour chacune de ces fonctions, les indicateurs proposés questionnent la situation du territoire vis-à-vis de l'une et/ou l'autre de ces deux dimensions, fondamentales pour sa résilience.

L'OMDD est structuré par des questionnements qui se veulent universels : comment évoluent les inégalités socio-spatiales ? Quelles sont les pressions exercées sur les ressources naturelles locales ? La Métropole permet-elle de se loger de manière abordable ? La mobilité de toutes et tous est-elle assurée sur le territoire ? ...

Le choix des indicateurs découle de ces questionnements.

### Des sources de données variées

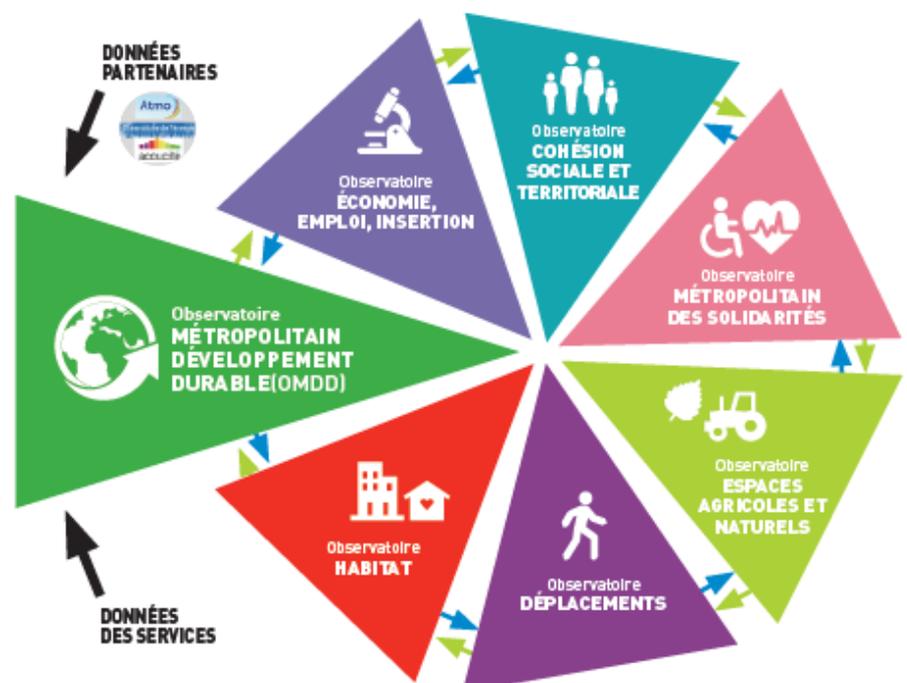
L'OMDD est à l'interface et en interaction permanente avec les observatoires thématiques existants, notamment les observatoires partenariaux thématiques animés par l'Agence d'urbanisme.

L'OMDD intègre également les données émises par les services de la Métropole de Lyon (Directions de l'eau, des déchets, de l'énergie, de l'habitat...) et les données de partenaires (ORCAE, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, Acoucité...).

Les bases de données utilisées par l'Agence d'urbanisme dans le cadre de ses différents travaux sont également mobilisées au besoin (Insee, Spot Thema...).

Les observations produites dans d'autres dispositifs sont ainsi rassemblées, complétées si nécessaire et réinterrogées pour répondre aux questionnements de l'Observatoire.

## SON FONCTIONNEMENT



## Les productions de l'OMDD

L'observatoire produit trois types de publication, plus ou moins détaillées.

### 1. Les synthèses

Elles présentent, en une vingtaine de pages, un aperçu synthétique de l'ensemble des indicateurs travaillés par l'observatoire.

Une double-page est dédiée à chaque dimension et à chaque fonction territoriale : les chiffres clés sont listés en page de gauche, tandis que la page de droite permet de développer quatre indicateurs choisis.

La première a été publiée en novembre 2018, la deuxième est prévue pour l'année 2020.

### 2. L'atlas commenté

C'est la publication la plus exhaustive de l'OMDD : sa première édition a été publiée en mars 2019.

Dans un document de près de 300 pages, chaque indicateur est développé sur deux à huit pages. Au total, **65 indicateurs** ont été travaillés dans cette première version de l'atlas.

A minima, les informations essentielles de chaque indicateur sont rassemblées dans une **double-page de synthèse** (ci-contre). La page de gauche présente les chiffres-clés à retenir, et la page de droite informe sur la méthodologie retenue.

Pour aller plus loin, la plupart des indicateurs sont ensuite développés sur plusieurs pages : c'est l'occasion pour le lecteur de prendre connaissance des cartographies et des analyses complémentaires.

# DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Où en sommes-nous en termes d'équité et de lutte contre les inégalités socio-économiques et spatiales ? Comment évoluent la santé des populations, l'éducation, la culture et la qualité de vie sur la Métropole ? Cette série d'indicateurs porte sur le développement humain, finalité du développement durable.

### COMMENT ÉVOLUENT LES INÉGALITÉS SOCIO-SPATIALES SUR LA MÉTROPOLE ?

- L'indice de développement humain local (IDL), indicateur alternatif aux indicateurs strictement économiques, est élevé et évolue positivement dans de nombreuses communes, entre 1999 et 2013.
- L'indice composite de sensibilité sociale, calculé pour 2013, est plus fin et montre que certains quartiers de la Politique de la Ville rencontrent des problèmes accrus de santé, d'éducation et une baisse des revenus depuis 2009.
- Le taux de pauvreté et les revenus disponibles (revenu médian) : Le revenu médian d'élevé à 1702 euros/mois en 2013 (France : 1 600 euros, ALPD, +1720 euros, deuxième région la plus riche de France). Le taux de pauvreté à 15,2 est légèrement supérieur à celui de la France à 14,5 %.
- Les inégalités de revenus mesurées par un indice de Gini de 0,31 en 2013, rapport intermédiaire de 1,1 (France 0,207/3), sont moins marquées à l'échelle qu'à l'échelle nationale. Globalement, les grandes métropoles présentent des écarts importants (Paris, Aix-en-Provence, Franco-Val de Genève, supérieures à Lyon, dont l'aire urbaine est considérée comme « assez égalitaire » - CGE 2017, Insee Fluo 2013).
- L'impact des inégalités sociales pour la santé et le vieillissement : Dans l'ensemble, les allochtones de la CAF dépassent plus du quart de leurs revenus en loyer (2015). On considère le taux « déve » quand il dépasse un tiers des revenus.
- Le parti de familles monoparentales évolue sur la Métropole comme partout en France : 54 685 en 2013 (+12% depuis 2005).

### LE TERRITOIRE PRÉSENTE-T-IL DES ÉCARTS IMPORTANTS ENTRE LES INDIVIDUS, DU POINT DE VUE DE LA SANTÉ ET DE LA QUALITÉ DE VIE ?

- Indicateur composite de qualité de vie (en cours).
- L'espérance de vie est de 82,5 ans en 2012 (+1 an depuis 2008), en légère baisse en France depuis 2015.
- Les décès prématurés toutes causes (45 ans) : 141 décès/1000 hab. de moins de 45 ans dont 41 de maladies cardiovasculaires et 51 par tumeurs (2013).

### LA MÉTROPOLE PRÉSENTE-T-ELLE DES CONDITIONS FAVORABLES À L'ÉDUCATION DES JEUNES ET DES ADULTES, CONDITION IMPÉRATIVE DE L'INSERTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES HABITANTS ?

- Le décrochage du système scolaire est inférieur à la moyenne nationale.
- Le part des élèves passant de 2<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> à 4<sup>ème</sup> est supérieur : 72,9 % au ZEP et 65,1 % au ZEP en 2014 (respectivement +6 points et +14 points depuis 2012), en revanche, le taux de passage en seconde est plus élevé en ZEP (24 % en 2014). En France (en 2013) : 6 % des collégiens sont en quartiers prioritaires, et dans le public, à 63 % tous des meilleurs élèves du SCOT (2011).
- Le dynamisme dans l'accueil des étudiants : Lyon a la plus forte progression en France : +32 % de étudiants par rapport à 2001 (hausse de 1000 habitants compris entre 15 et 25 ans). (Métropole : +125, Beauvallon et Toulon : +100/1000).

### COMMENT MESURER LA VITALITÉ DE LA PARTICIPATION CITOYENNE À LA VIE DÉMOCRATIQUE ? QUE NOUS ENSEIGNE LA PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS LOCALES ?

- Le part des inscrits sur les listes électorales et le taux de participation aux élections ne sont pas les seuls indicateurs de la vitalité démographique locale, mais les inscriptions ont progressé : +5,2 % en 2014 par rapport à 2011. En revanche la participation recule : -3,1 %.

#### 1 Les grands facteurs de développement humain comme l'espérance de vie, l'éducation et les revenus évoluent-ils favorablement partout sur la Métropole ?

Une analyse spatiale de l'Indice de Développement Humain local (IDL) permet de visualiser les écarts de développement humain entre les communes de la Métropole. Le revenu médian est compris entre 1700 et 2000 euros par mois et le taux de pauvreté est compris entre 14,5 % et 18,5 %.

Le taux de décès prématurés avant 45 ans est élevé sur la Métropole ?

Quatre unités de décès prématurés sont associées à des comportements à risque : tabac, alcool, mauvaise alimentation, sédentarité, etc. Les territoires les plus touchés sont ceux où le taux de décès prématurés est le plus élevé. Sur la Métropole, ce sont les communes de la zone d'habitat dispersé qui sont les plus touchées.

#### 2 Où subsistent les inégalités socio-spatiales dans la Métropole ? Quelles sont les communes dont les habitants ont les revenus les plus bas ? Dans quelles communes les écarts de revenus sont-ils les plus forts ?

Le revenu disponible mensuel par ménage est plus élevé dans les communes de la zone d'habitat dispersé, et plus faible dans les communes de la zone d'habitat dense. Les communes de la zone d'habitat dense ont des revenus plus faibles que les communes de la zone d'habitat dispersé.

Le taux de pauvreté est plus élevé dans les communes de la zone d'habitat dense, et plus faible dans les communes de la zone d'habitat dispersé.

#### 3 Le territoire présente-t-il des écarts importants entre les individus, du point de vue de la santé et de la qualité de vie ?

Le territoire présente-t-il des écarts importants entre les individus, du point de vue de la santé et de la qualité de vie ?

Le territoire présente-t-il des écarts importants entre les individus, du point de vue de la santé et de la qualité de vie ?

#### 4 La Métropole présente-t-elle des conditions favorables à l'éducation des jeunes et des adultes, condition impérative de l'insertion économique et sociale des habitants ?

La Métropole présente-t-elle des conditions favorables à l'éducation des jeunes et des adultes, condition impérative de l'insertion économique et sociale des habitants ?

La Métropole présente-t-elle des conditions favorables à l'éducation des jeunes et des adultes, condition impérative de l'insertion économique et sociale des habitants ?

8 - OBSERVATOIRE METROPOLITAIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Extrait d'une double-page de la synthèse 2018 de l'OMDD

### ALIMENTER

### EXISTE-T-IL DES INÉGALITÉS EN MATIÈRE D'ALIMENTATION ?

Quels liens entre état de santé et niveau de revenus et bonne santé ? Quelles inégalités socio-spatiales en matière d'habitudes alimentaires et de pathologies liées à l'alimentation ?

Indicateur : Niveau de revenu des ménages et taux de personnes sous antidiabétique

L'alimentation est une dépense vitale qui peut être fortement contraignante pour les ménages les plus précaires. Dans les grandes agglomérations urbaines, où le coût de la vie est plus élevé, ces personnes doivent en plus composer avec une part du budget consacrée au logement très importante. Dans les territoires périurbains ou ruraux, ce sont les coûts de transports qui pèsent davantage, au détriment parfois d'une alimentation de qualité.

Ce que dit l'indicateur de la situation du territoire :

- Les 430 IRIS habitant de la Métropole de Lyon se caractérisent par de fortes disparités socio-territoriales : l'IRIS le plus riche de la Métropole (« Les Beiges », 39 600 euros, Lyon 6) a un RUC médian presque 6 fois supérieur à celui de l'IRIS le plus pauvre (« Anatole France », 7 000 euros, Vénissieux).
- Ces disparités se retrouvent sur le plan sanitaire. Concernant le diabète, les IRIS les plus touchées sont aussi les plus pauvres.
- A titre d'exemple, le secteur « Anatole France » à Vénissieux compte 9,6 % de sa population sous antidiabétique (le revenu moyen par unité de consommation s'élève dans ce quartier à 7 000 euros par an). Il en est de même dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, dans le secteur de la saugerie : 9,6 % de personnes traitées pour du diabète, et un revenu moyen de 8 700 euros. Ces quartiers sont depuis longtemps des territoires prioritaires de la politique de la ville.
- A une échelle infra-communale, on peut établir une corrélation inversement proportionnelle entre le taux de personnes sous antidiabétiques et le revenu médian. Ainsi, les IRIS aisés se caractérisent par une population peu touchée par le diabète, alors que les IRIS les plus pauvres affichent des taux élevés d'habitants sous antidiabétiques.

#### Atouts à conforter

- Pérennisation des plus jeunes.
- Politiques d'amélioration en produits frais de l'agriculture biologique dans les cantines scolaires.

#### Marges d'amélioration

- Meux manger, un enjeu de santé publique à travailler à l'échelle des quartiers : éducation, sensibilisation, accompagnement d'habitudes alimentaires.
- Développement d'une offre commerciale de qualité au plus près des populations fragiles.

Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, « Système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise », janvier 2016.

#### Contexte

En moyenne en France, un ménage dépense 400 euros par an pour l'achat de légumes frais et de fruits, soit 11% du budget alimentaire. L'écart entre la part allouée aux légumes frais et aux fruits est très important selon le niveau de vie des ménages : de 310 euros pour les ménages les plus pauvres (11% du budget alimentaire) à 620 euros pour les ménages les plus riches (19% du budget alimentaire). En quantité et en qualité, les fruits et légumes sont donc moins disponibles pour les personnes les plus modestes. Ce que signifie concrètement les analyses sur les pathologies liées à l'alimentation.

La question française est au cœur de la problématique d'évolution des habitudes alimentaires. Pour atteindre un niveau de consommation moyen, les ménages les plus pauvres devraient augmenter de 55% la part du budget consacrée aux légumes frais et aux fruits, un effort financier conséquent.

D'une façon générale, les choix individuels sont en jeu, à fortiori quand les capacités financières croissent, pour réaliser les arbitrages budgétaires qui favorisent une alimentation de meilleure qualité.

Ces choix sont d'autant plus difficiles à réaliser quand l'individu fait face à des injonctions contradictoires : le plaisir de bien manger, la valeur donnée à chaque type d'aliment, se maintenant en bonne santé, la conscience « verte » qui peut varier selon les époques et les cultures, pouvoir manger à sa faim chaque jour.

#### Méthodologie

L'Observatoire des espaces naturels et agricoles a été mobilisé sur cet indicateur. Les données proviennent de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (Système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise) établie par l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'aire métropolitaine lyonnaise en janvier 2016.

Pour illustrer les liens entre précarité, alimentation et santé, plusieurs données ont été mobilisées, en fonction de leur disponibilité à une échelle fine. L'IRIS (unité infra-communale de 2000 habitants environ).

Ont été retenus :

- Le revenu médian des ménages pour filtrer de la présence des habitants alimentaires. (Source : Insee-DGPR)
- Le taux de patients sous antidiabétiques pour faire le lien entre vulnérabilité économique, vulnérabilité alimentaire et santé (Source : Régime Général de l'Assurance Maladie - site Insee)

Avec les maladies cardio-vasculaires, le diabète est l'une des pathologies dans lesquelles l'alimentation joue un rôle majeur, sans pour autant en être l'unique facteur (les prédispositions génétiques et l'absence d'activité physique sont également à l'origine de ces maladies). Le suivi des personnes traitées sous antidiabétique est donc un indicateur pertinent pour approcher la question du lien entre précarité, alimentation et santé.

#### Revenus médians par unité de consommation et diabète de la Métropole de Lyon

Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, « Système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise », janvier 2016.

### 3. Les publications ad hoc sur un indicateur spécifique

En 2019, un nouvel indicateur, entre autres, a rejoint les rangs de l'OMDD : **l'indice de qualité de vie**.

Indice composite complexe, il a fait l'objet d'une publication à part entière.

#### Quelle actualisation ?

Conçu comme un outil d'appropriation du développement durable et d'interrogations sur la trajectoire du territoire, il n'est pas un catalogue d'indicateurs actualisé chaque année.

Une large partie des indicateurs travaillés informe sur des tendances structurelles (l'empreinte écologique ou les inégalités de santé, pour n'en citer que deux) : une actualisation annuelle n'aurait que peu de sens.

Pour autant, au fil des travaux, et lorsque c'est pertinent, certains indicateurs seront progressivement actualisés. Ainsi, **les travaux conduits pendant l'année 2019 ont permis d'actualiser quatre indicateurs** : l'empreinte matérielle des importations lyonnaises, l'exposition au bruit de la population, la capacité nourricière du territoire et la dépendance de l'économie lyonnaise aux ressources extérieures.

Ces données seront consultables dans les livrables 2020, dont la synthèse, actualisée cette année.

#### Et la suite ?

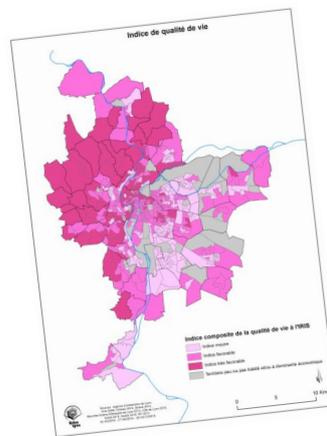
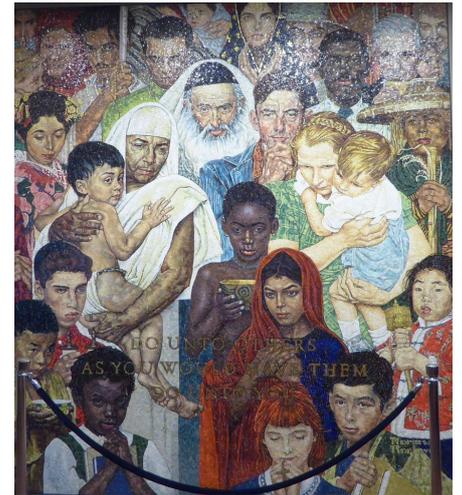
L'OMDD se veut souple et évolutif : les thématiques qu'il couvre ainsi que son périmètre géographique pourraient être amenés à évoluer.

En 2019, **huit nouveaux indicateurs ont été travaillés** : l'indice de qualité de vie, l'indice de canopée, le nombre d'années nécessaires à l'acquisition d'un T3, la mobilité des seniors, la performance des véhicules logistiques, la précarité alimentaire,

le déclassement professionnel ou encore les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes.

Les résultats de ces indicateurs intégreront les publications 2020.

L'année 2020 est donc consacrée à la publication des travaux menés pendant l'année 2019, et à l'actualisation de la synthèse de l'OMDD et à l'exploration de nouveaux champs.



« En croisant l'indice synthétique de la qualité du cadre de vie avec celui des profils socio-économiques des habitant·e·s, l'indice composite de la qualité de vie met en évidence trois typologies de territoires.

Un métropolitain sur cinq bénéficie d'une qualité de vie très favorable.

Une large part du territoire, hébergeant 45% des Métropolitains, bénéficie d'un indice de qualité de vie favorable.

Enfin, l'indice de qualité de vie est moyen pour un tiers des habitant·e·s. »



#### Votre contact

Morgane Moreau  
04 81 92 33 11  
m.moreau@urbalyon.org





## Démarche d'observation du développement urbain de la Ville de Lyon

Dans le cadre d'une démarche transversale d'Observatoire des territoires de la Ville de Lyon, l'Agence d'urbanisme a été mobilisée par la Direction de l'aménagement urbain (DAU) pour consolider, par des méthodes innovantes, une analyse de l'offre végétalisée des territoires qu'elle soit publique ou privée.

**Date de création : 2010**

### Périmètre d'observation/de compétence

commune de Lyon et communes limitrophes/  
Métropole de Lyon

### La gouvernance

Aucun comité de pilotage politique

Comité de pilotage technique

Délégation générale au Développement  
urbain

### Une démarche d'observation opérationnelle et intégrée

Cette démarche collaborative entre la DAU et l'Agence d'urbanisme a été engagée en 2010 pour répondre au besoin d'observation transversale et multithématique de l'observatoire des territoires de la Ville de Lyon.

Ce travail est intégré à la production globale de l'observation des densités (population, emprises

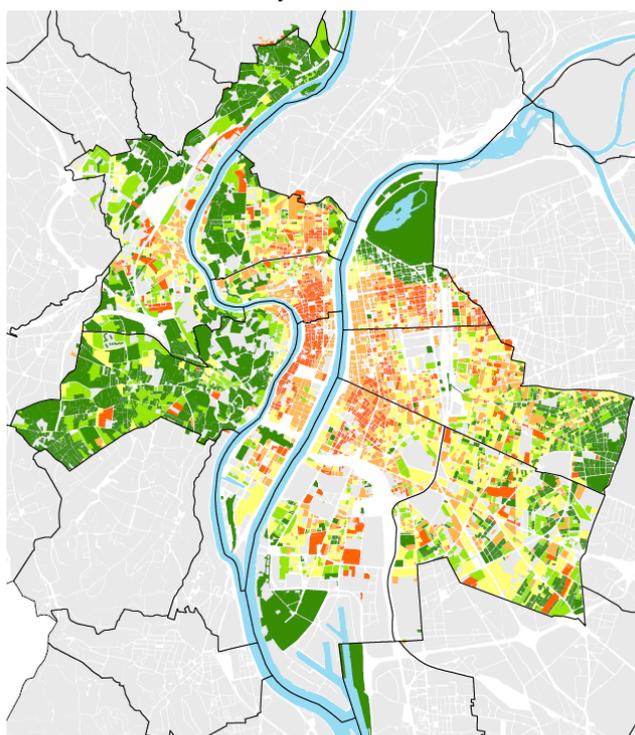
bâties, commerces et services, équipements de proximité, offre en transports en commun). Initié dans le cadre de la révision du PLU-H, cette connaissance opérationnelle constitue un outil d'aide à la décision visant à éclairer les arbitrages politiques.

Grace à la nouvelle base de données des espaces végétalisés de la Métropole (EVA 2015), l'Agence a réactualisé un travail cartographique permettant d'identifier :

- ◆ Où sont les espaces publics végétalisés ? (en réponse aux problématiques de nature en ville, d'îlots de chaleur, d'agrément de l'urbain...)
- ◆ Quels sont les territoires marqués par la carence du végétal ?
- ◆ Combien d'habitants vivent au sein de ces territoires carencés ?
- ◆ Quelles pressions s'exercent sur les espaces publics ?
- ◆ Sont-ils suffisants au regard des constructions nouvelles à venir ?
- ◆ Où faut-il en construire de nouveaux ?

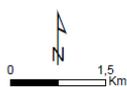
La démarche propose différentes productions cartographiques comme la localisation des espaces publics, l'identification des espaces végétalisés privés, le calcul d'un Cos et d'un Cos végétal, l'identification des zones carencées et la caractérisation de la pression démographique exercée sur les espaces végétalisés.

La pression démographique sur les espaces végétalisés à Lyon en 2015



Légende : La pression démographique

De forte à faible    Limites communales  
Surfaces en eau



### Votre contact

Natalia Fillod-Barbarino  
04 81 92 33 37  
n.fillod-barbarino@urbalyon.org





## Observatoire de Villeurbanne

Cet observatoire permet aux élus d'avoir une fois par an un panorama de la situation économique sur Villeurbanne et de suivre son évolution.

### Le sommaire

- Population et logements
- Economie et emploi
- Insertion et accès au marché du travail
- Géographie prioritaire
- Analyse par quartier

### Animation du document de l'observatoire

Le document de l'observatoire réalisé en 2018 est la 21<sup>e</sup> édition. Il a été présenté aux élus, à des chefs d'entreprise et des représentants d'association et des institutions.

Sur presque soixante-dix pages, des données chiffrées issues de différentes sources (Insee, Impôt, Caf, ACOSS-Urssaf, etc.) sont recoupées et analysées. Elles permettent aux acteurs locaux de mieux connaître la situation du territoire et son évolution.

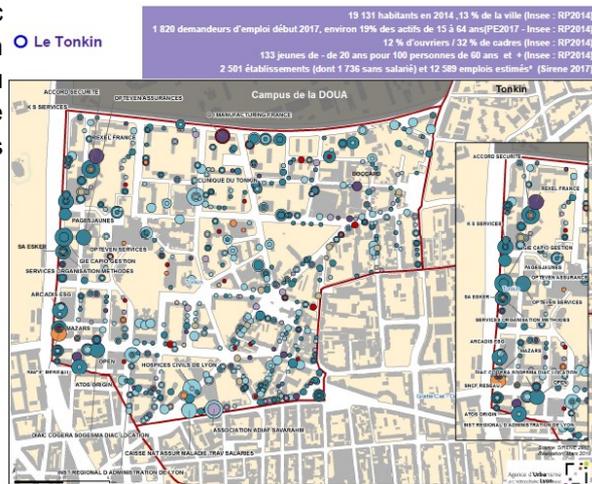
Villeurbanne est en pleine mutation. Plusieurs projets sont en cours. « L'observatoire du développement économique, de l'emploi, de l'insertion », par ces publications annuelles, a pour objectif de suivre la dynamique territoriale et si possible d'alimenter les réflexions stratégiques de la commune.

### Un documents synthétique

Un temps d'animation pour définir les objectifs du document a permis de bien clarifier la proposition faite aux élus villeurbannais et aux techniciens de la Ville.

Un travail important a été réalisé sur l'inventaire des établissements par quartier de référence avec une cartographie pour chaque territoire.

Une fiche d'identité a été produite sur chaque quartier avec les éléments à retenir en termes de tissu économique, d'emploi, de chômage, de profils des actifs, etc.



### Votre contact

Biravong Tanovan  
 04 81 92 33 79  
 b.tanovan@urbalyon.org



Le Tonkin à Villeurbanne © Olivier Moutonnet, Villeurbanne



## Observatoire de Vaulx-en-Velin

L'observatoire de la commune de Vaulx-en-Velin se veut généraliste. Il a été créé pour capitaliser l'information disponible et éclairer les élus et les cadres de la Ville dans leurs prises de décisions.

C'est aussi un moyen à terme de fédérer plusieurs services dans le partage de l'information.

### Le sommaire

- Démographie
- Diplôme et formation
- Ménages et familles
- Revenus
- Habitat et logement
- Population active et emploi au recensement
- Demande d'emploi
- Emploi salarié privé
- Tissu d'entreprises et dynamique entrepreneuriale
- Activité commerciale

### Un référentiel commun

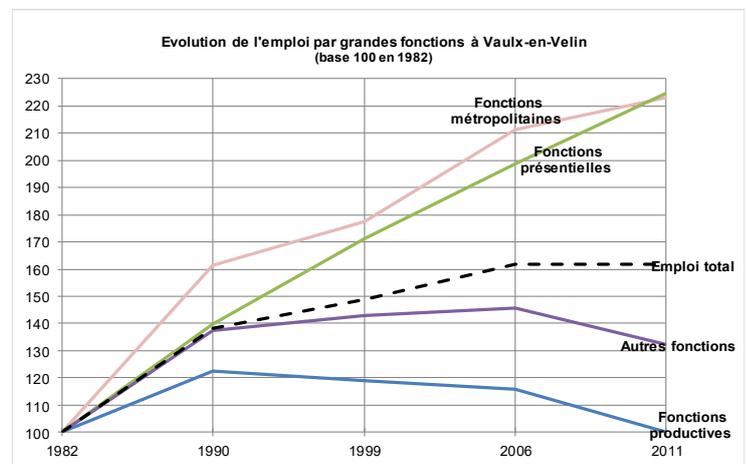
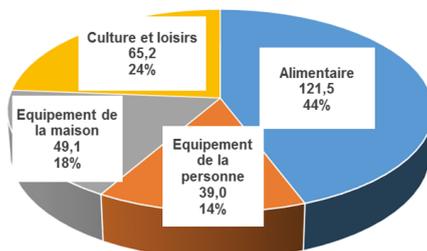
Le document sert de référentiel pour comprendre le fonctionnement du territoire et son articulation avec les communes voisines.

Il permet d'avoir un cadre général avant même de se projeter dans des politiques sectorielles. Ce panorama, à la fois synthétique et complet, aborde de nombreuses thématiques reflétant la réalité du territoire, ses habitants et les dynamiques à l'œuvre.



Plusieurs versions actualisent les principales informations de base. Une actualisation 2018 a été amorcée, mais une hiérarchisation des priorités n'a pas permis sa finalisation.

### Répartition du chiffre d'affaires total (en millions d'€)



### Votre contact

Salah Jallali  
04 81 92 33 44  
s.jallali@urbalyon.org





## Observatoire de Vénissieux



La 5<sup>e</sup> édition de cet observatoire de Vénissieux permet à la commune d'ajuster ses diagnostics territoriaux et de faire des choix d'aménagement.

L'observatoire offre aux élus et aux techniciens de la Ville une lecture à la fois synthétique et complète à travers de très nombreuses thématiques.

### Le sommaire

- Démographie
- Diplôme et formation
- Ménages et familles
- Habitat et logement
- Population active et emploi au recensement
- Tissu d'entreprises et dynamique entrepreneuriale
- L'emploi salarié privé
- Demande d'emploi
- Revenus
- Activité commerciale

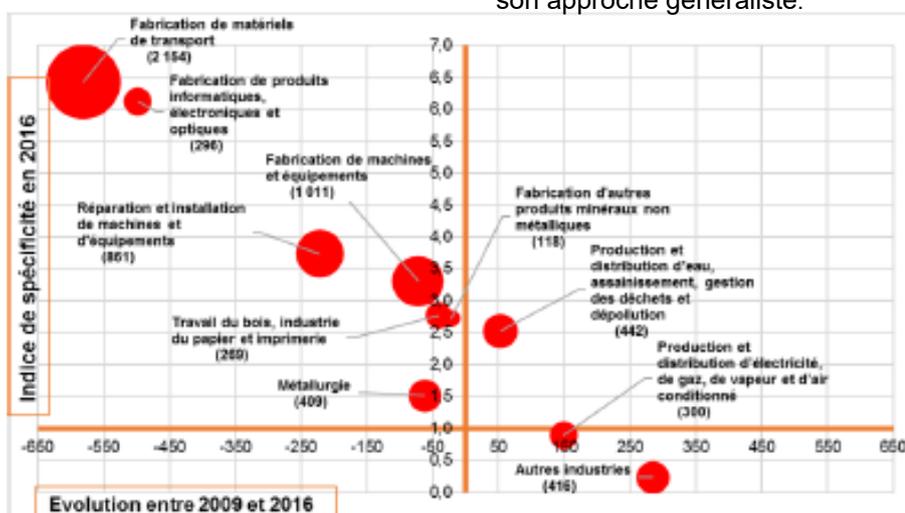
La publication permet aux services et aux élus de s'appuyer chaque année sur un état des lieux actualisé et assez complet du territoire et ses habitants.

C'est un outil de suivi de la situation surtout dans le domaine socio-économique et ses évolutions.

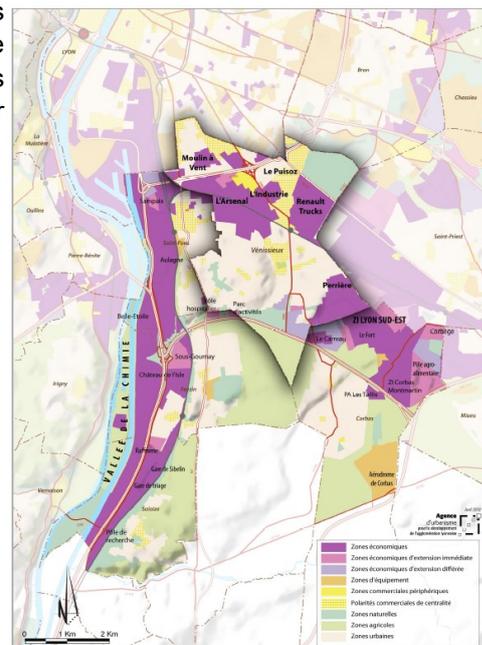
Il permet un éclairage sur des axes importants pour la ville : la situation sociale et économique de ses habitants. La densité de logements locatifs sociaux impose de suivre attentivement les impacts des efforts réalisés sur le terrain. Il complète parfaitement les autres documents issus de la politique de la ville par son approche généraliste.



### Industrie, énergie, environnement



### ZONES À VOCATION ÉCONOMIQUE AU PLU



### Votre contact

Salah Jallali  
04 81 92 33 44  
s.jallali@urbalyon.org





## Contribution à un Observatoire Capi

L'observatoire de la Capi comprend plusieurs axes, et l'Agence d'urbanisme contribue à la diffusion de l'information sur le parc locatif social.

### Le partage d'information sur le parc locatif social

L'Agence d'urbanisme a développé un outil informatique permettant à la Capi de diffuser son information sur le parc locatif social.

Cet outil dynamique représente l'ensemble des foyers et des logements sociaux réalisés, issus des bases SRU fournies par la Capi.

Après un travail de vérification de la base de données et de positionnement des programmes sur le territoire, le travail a consisté à

proposer un applicatif simple d'utilisation et consultable sans installation via un extranet.

L'outil a une partie centrée sur le fond, et une autre sur la forme. Ainsi, l'utilisateur peut sélectionner sa zone ou son programme et consulter les informations associées : gestionnaire, date de construction, nombre de logements, foyers ou logements familiaux.

Il a également la possibilité de changer le fond pour passer dans l'environnement qui lui correspond : plan avec noms de voies ou des images satellites par exemple.

Pour chaque commune, des fichiers PDF sont associés listant les programmes HLM issus de l'inventaire SRU ainsi qu'une sélection d'indicateurs à la commune issue de la base RPLS de la Dreal.

**Données**

Imprimer

**Selection**

Id	Type	Nom	Nb.	Année
10099	■	LES ASPHODELES	38	1983
10100	■	LES ORFÈVRES	56	1987
10101	■	LA DENTELLIÈRE	110	1986
10102	■	COTEAUX DE CHASSE	96	1986
10103	■	COTEAUX DE CHASSE	7	1986
10104	■	COTEAUX DE CHASSE	2	1996
10105	■	L'ATRILIUM	90	1991
10106	■	COTEAUX DE	1	1988

**Détail de la selection**

Informations

Id	10125
Adresse	AVENUE DU BOURG
Ville	L'ISLE D'ABEAU
Gestionnaire	SDH Société Dauphinoise pour l'Habitat
Nombre de logement	12

**Votre contact**

Frédéric Camus  
04 81 92 33 20  
f.camus@urbalyon.org





## Dispositif d'observation sur le foncier

La thématique foncière est de nature transversale et nécessite un traitement systémique des autres thématiques animant nos travaux : habitat, économie, espaces naturels et agricoles...

### En externe

Une animation est proposée et concerne le réseau des Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'agit d'animer un groupe de travail avec les personnes travaillant sur ces sujets à Saint-Etienne, Grenoble et Clermont-Ferrand.

Ces réunions sont tenues tous les trimestres. L'ordre du jour est toujours relatif aux bases de données « foncier » traitées et explorées conjointement.

Les quatre Agences d'urbanisme cherchent le partage d'expériences aussi bien sur les méthodes que sur les traitements et leur capitalisation :

- animation de réunion quatre Agences d'urbanisme (visio-conférences),
- partage d'expériences,
- relais à l'égard des partenaires externes.



### En interne

#### Adaptation aux nouvelles bases

L'appropriation de la base DV3F complète a permis de monter en compétence sur le foncier. La version allégée donnée par le ministère au grand public permet aussi à nos partenaires de mieux comprendre l'utilité d'exploiter très finement cette information.

#### Rappel du fonctionnement du DOF

Il s'agit de faire connaître au sein des différents ateliers le Dispositif d'observation foncière (DOF). Il faut que dans chaque réunion de lancement des projets où la question foncière et d'occupation des sols est abordée, il puisse y avoir une proposition d'enrichissement.

Une présentation du fonctionnement du DOF a été faite à tous les ateliers de l'Agence d'urbanisme lors de leur réunion.

Un point bimensuel est réalisé avec l'équipe du DOF ainsi que d'autres collaborateurs au gré des besoins.

Une réunion de l'équipe partie prenante du DOF est proposée tous les quinze jours.

#### Publications à disposition

Après une première publication « Présentation et mode d'emploi » l'équipe du DOF a produit cinq publications sur les bases de données couramment utilisées :

- Zoom base de données n°2, présentation et utilisation des fichiers fonciers DVF : contenu et utilisations potentielles
- Zoom bases de données n°3, présentation et utilisation de SpotThema : contenu et utilisations potentielles
- Zoom bases de données n°4, présentation et utilisation de MinPerval : contenu et utilisations potentielles
- Zoom bases de données n°5, présentation et utilisation de Sitalde : contenu et utilisations potentielles
- Zoom Méthodologie n°1, Impact projet

#### Chantiers en cours du DOF (2020)

- Evaluation des capacités de stationnement privé de la ville de Lyon ;
- Méthodologie d'identification des sources foncières de la création de logement - test à l'échelle du département du Rhône ;
- Construction d'un outil d'évaluation annuelle de la consommation foncière ;
- Construction d'un outil web interne d'interrogation de la dureté foncière.

#### Votre contact

Benjamin Puccio  
04 81 92 33 5  
b.puccio@urbalyon.org





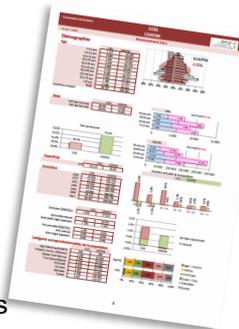
## Observation Démographie

**Le recensement est une base importante du dispositif dans les diagnostics territoriaux. Chaque année, un travail de mise à jour est réalisé et des boîtes à outils permettent d'optimiser la diffusion de l'information.**

### Gestion des bases recensement

La gestion des bases du recensement nécessite une bonne méthode d'approche. Il existe 100 bases différentes à actualiser chaque année :

- 5 bases chiffres clés,
- 83 bases tableaux détails,
- 3 bases bilocalisées,
- 4 bases détaillées,
- 5 bases infra-communales.



### Fiches « Duo »

L'Agence d'urbanisme réalise pour ses adhérents un produit synthétique de huit pages permettant de comparer par exemple une commune avec son EPCI. Des fascicules peuvent être édités en PDF à la demande.

En 2018, plusieurs partenaires ont bien identifié le produit et ont demandé de produire les PDF sur leur territoire avec une comparaison commune/EPCI et souvent en plus, EPCI/Scot concerné.



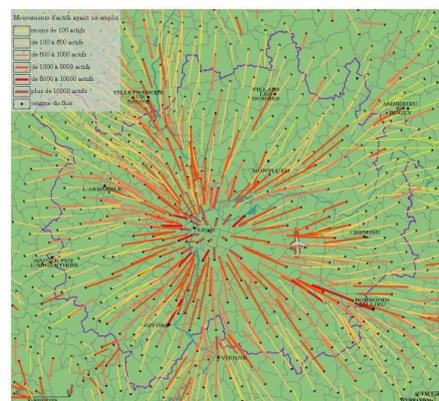
Ce produit est maintenant bien identifié et simplifie l'accès aux informations du recensement, complexifié par un site Insee peu convivial.

### Calcul des distances domicile-travail

Un investissement a été fait pour calculer de manière simple les distances parcourues par les actifs d'un territoire, et voir dans le temps comment elles évoluent (comparaison 2006-2011). Ce produit a servi dans les calculs d'indicateurs des Scot principalement.

### Les barycentres (migrations domicile-travail)

L'Agence d'urbanisme actualise régulièrement la carte des barycentres du territoire inter-Scot. C'est un procédé qui donne le centre de gravité des déplacements domicile-travail, et permet de distinguer des bassins versants. Elle est pertinente pour analyser les mobilités entre deux aires urbaines.



L'Agence d'urbanisme a imaginé une approche plus fine pour tirer des conclusions sur des zones au sein d'une aire urbaine, et de distinguer les « tiraillements » qui existent pour l'ensemble des actifs d'une commune vis-à-vis de la mobilité domicile-travail. Cette méthode baptisée « Boussoles » produit au maximum quatre vecteurs orientés et apporte des réponses aux questions posées en termes de transport en commun.

### Calcul des caractéristiques des migrations résidentielles

Un outil permet de décrire le profil des migrants (évolution sur un an : où habitait un ménage hier, et où est il aujourd'hui ?).

Quatre types de population sont ainsi décrits :

- les personnes qui restent dans leur logement,
- les personnes qui ont déménagé depuis un an, mais qui restent dans le secteur de l'analyse,
- les personnes arrivant dans le secteur d'analyse,
- les personnes qui sont sorties du périmètre pour habiter ailleurs.

### Votre contact

Biravong Tanovan  
04 81 92 33 79  
b.tanovan@urbalyon.org





## Observation

# Le centre de données territoriales

Le centre de données gère toutes les bases fédérales (qui servent à toutes les études) et qui ne sont pas suivies par un observatoire dédié.

### Objectif et fonctionnement

Le centre de données territoriales permet l'alimentation en données statistiques des études confiées à l'Agence sur les différentes thématiques dans le cadre des observatoires et en dehors.

L'ensemble des données statistiques est capitalisé sur un serveur informatique dédié et sécurisé. Les bases de données sont structurées par grandes thématiques dont certaines font l'objet d'un observatoire (économie, déplacements, habitat...). La gestion des bases de données avant toute demande est un point fort de l'Agence. L'accompagnement, dans les limites de ces bases, est un service qui évite les contresens.

Il réalise des travaux de fond, comme suivre l'évolution des communes françaises année par année sur 50 ans (fusion/division) pour être en capacité de brancher correctement une base historique sur les périmètres actuels.

D'autres thématiques d'observation non déclinées en observatoire nécessitent une veille active. Chaque année de nouveaux sujets d'études sont expertisés comme l'ont été la santé, le sport ou la vie étudiante avant de devenir des sujets de fond.

La force du centre de données est de suivre des séries historiques, et d'être en capacité de répondre à une question dans des délais assez courts.

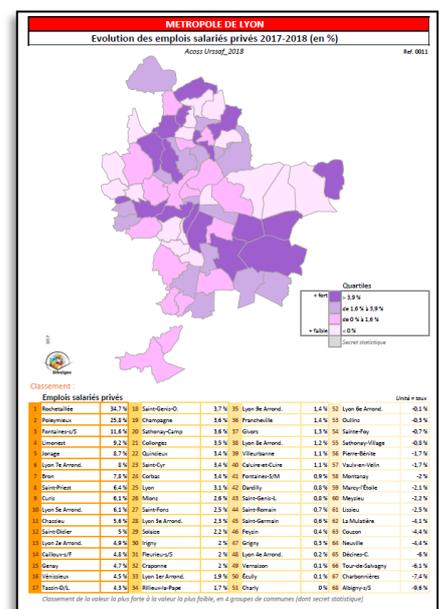
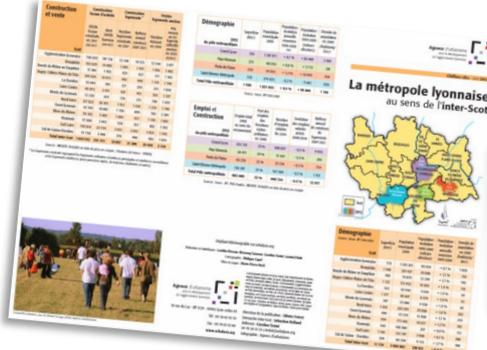
C'est aussi un lieu de veille active sur les méthodes pratiquées ailleurs (géographie ou thématique d'analyse) et de les transposer pour les préoccupations de nos partenaires. Très articulé avec le monde universitaire, ou professionnel spécialisé, il enrichit le socle de la connaissance.

Il développe aussi de nouveaux outils pour arriver à répondre à 80% des questions via des applicatifs propres détournant des logiciels de leur fonction première. Pour illustrer ce propos, c'est par exemple le détournement des capacités de calcul d'Excel pour réaliser des cartographies d'analyse intégrées (mini SIG) en quelques minutes.

Ce sont aussi des développements pour extraire des tableaux de bord quelque soit le périmètre, etc.

Enfin il est en mesure de mobiliser les confrères des autres agences d'urbanisme pour gagner du temps dans la recherche d'informations ou l'appropriation de nouveaux concept. Il se fait également porte parole des revendications des collectivités dans les instances

nationales (rajouter le vélo dans le bulletin du recensement via les audits du CNIS par exemple).



### Votre contact

Caroline Testut  
04 81 92 33 81  
c.testut@urbalyon.org



# Observation

## SIG (Système d'information géographique)

L'équipe SIG structure des informations nécessaires à toutes les études de l'Agence d'urbanisme. Elle est en veille sur les nouvelles couches d'informations extérieures, sur les API possibles, et parfois crée l'information. Au-delà des mises à jour, de nouvelles solutions sont explorées.

### Les missions du SIG dans son aspect fédéral

- Assurer le fonctionnement quotidien et l'alimentation du SIG de l'Agence d'urbanisme (données, méthodes et outils) afin de répondre aux demandes et aux besoins des chargés d'études
- Gérer et structurer ces données en cohérence avec la Géodatabase et le SGBD de l'Agence d'urbanisme
- Capitaliser les données dans la Géodatabase de l'Agence d'urbanisme tout en fournissant un accès fonctionnel aux chargés d'études
- Adapter l'architecture des données ArcGis à l'augmentation des demandes, des utilisateurs et des thématiques
- Garantir l'interopérabilité des données pour l'ensemble des outils SIG (format de données pour QGIS et ArcGis) et la compatibilité des données, des méthodes et de l'architecture globale en lien avec l'Atelier Statistique (SGBD)
- Structurer les données de manière opérationnelle pour la mise en place des outils WebCarto ArcGis (ArcGis PRO) ainsi que pour la publication de services Web en direction des chargés d'études et des observatoires

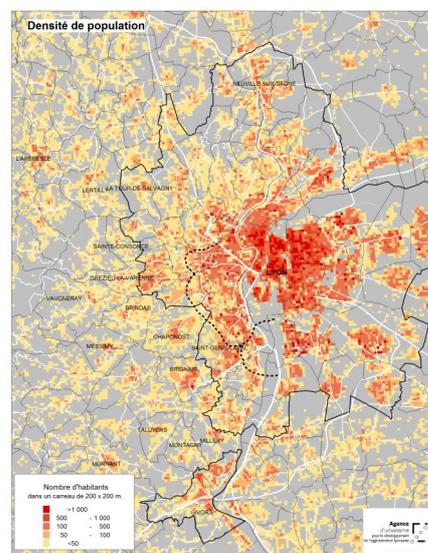
### Les périmètres

L'Agence d'urbanisme gère une multitude de périmètres opérationnels et tente d'être à jour sur toutes les évolutions concernant son territoire d'intervention.

- EPCI
- Scot et inter-Scot
- Unités urbaines et aires urbaines
- Pôle Métropolitain
- Zones d'emplois
- Bassins de vie
- Quartiers Iris
- Conférences locales des maires
- Périmètres d'enquêtes (EMD, comportement d'achat, loyer, etc.)
- etc.

### Les outils utilisés

- ESRI serveur, ESRI poste
- Map Info
- Qgis
- Posgis Posgre
- FME
- Sketshup
- APIC



### Votre contact

Stéphane Hauer  
04 81 92 33 42  
s.hauer.org





# Le web mapping à l'Agence

**Le complément indispensable aux observatoires est le web mapping. Une solution à l'échelle métropolitaine est en cours de réalisation.**

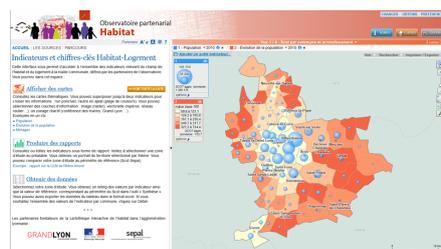
Pour le moment, trois formes de *web mapping* sont engagées ou envisagées à l'Agence.

Au-delà des outils de gestion et de traitement de la donnée SIG, voire de qualité graphique pour les documents des partenaires, des modules plus simples rendent l'information accessible au plus grand nombre pour des exploitations de travail via le web.

## 1- La cartographie statistique

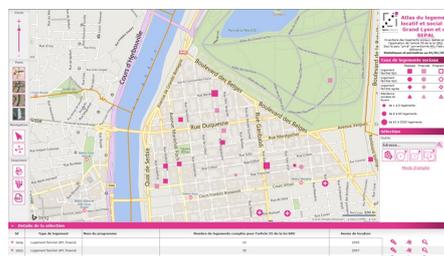
La mise à disposition des informations statistiques est facilitée avec l'outil géoclip soit en extranet, soit en internet au choix des comités de pilotage des observatoires. Elle permet de rendre autonome les techniciens voire les élus pour comprendre un phénomène.

Cette cartographie peut s'associer à des développements d'interrogation statistiques donnant des tableaux de bord.



Il y a souvent un long travail d'inventaire préalable et de renseignement des champs de la base de données, et la représentation finale est la mise à disposition cartographique.

Cette cartographie est pour le moment réalisée sous Wygham ou leaflet plus souple pour gérer des subtilités de restitutions statistiques.



## 3 - La cartographie géographique

Cette solution permet de gérer des fonds complexes, avec des zonages atypiques. Elle n'est pas encore mise en œuvre de manière opérationnelle, mais répondrait à toutes les demandes géographiques. Par exemple, elle est la solution idéale pour mettre à disposition un PLU et ses zonages. Elle serait aussi très appropriée pour communiquer sur des zonages de type environnemental comme les Znieff.

Elle permet de connecter des mégabases de données à de la géographie. Pour le moment, aucun observatoire n'a exprimé de besoins en ce sens.

## 2- La cartographie ponctuelle (sous forme de points)

Plusieurs partenaires veulent avoir accès à des inventaires positionnant précisément les objets et fournissant une information sur l'objet sélectionné.



# Observation

## Outils de mise à disposition des données



Le Comité technique partenarial (CTP) a interpellé l'Agence pour mettre à disposition ses données aux membres dans un esprit *open data*. La réponse a consisté à mobiliser l'outil Geoclip, à restructurer les bases et à restituer l'information via un extranet.

### Objectif de l'outil

Permettre à :

- un élu
- un technicien généraliste
- un technicien spécialiste de trouver l'information qui l'intéresse, à une échelle comprise entre le quartier et la région. Ainsi sont disponibles des données :
- quartier Iris
- commune/arrondissement
- commune
- EPCI
- Scot
- département

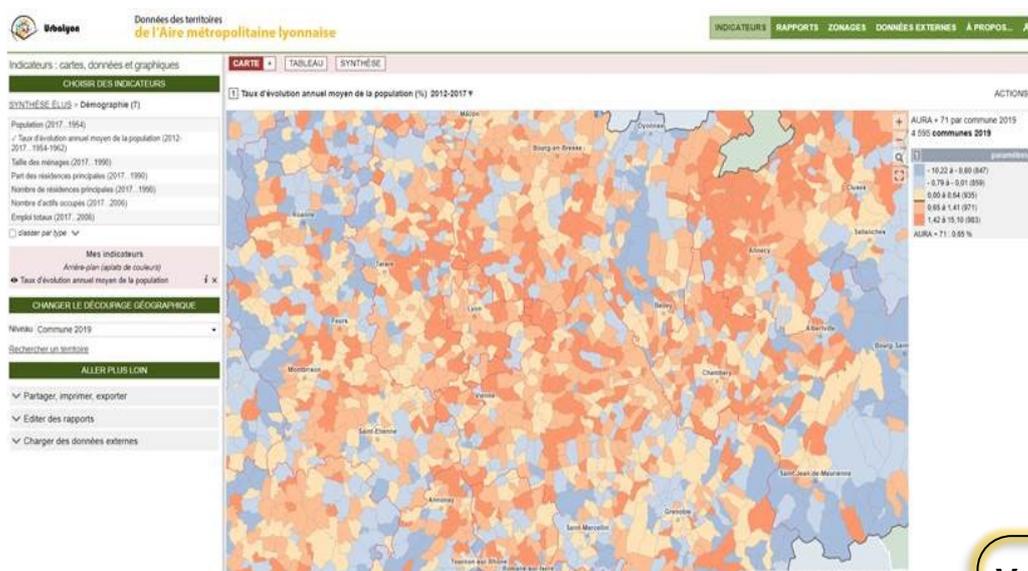
L'appli fonctionne sur le périmètre Auvergne-Rhône-Alpes (et département 71 à la demande du Beaujolais).

Il laisse l'utilisateur sélectionner quelques options, pour être autonome dans la sélection de cartes prédéfinies mais ajustables, et pour les exporter ou retravailler les chiffres.

Tous les observatoires se sont mobilisés pour sélectionner les informations pertinentes.

Le travail a consisté à :

- formater les données pour être exploitables selon les contraintes Géoclip,
- en profiter pour structurer les données en SQL Server,
- formater les couches géographiques nécessaires à la mise à disposition,
- initialiser les paramétrages de chaque carte (métadonnées),
- programmer les formules de calcul pour chaque indicateur,
- hiérarchiser les informations,
- actualiser les indicateurs et les couches géographiques.



### Votre contact

Laetitia Rissoan  
04 81 92 33 69  
L.rissoan@urbalyon.org

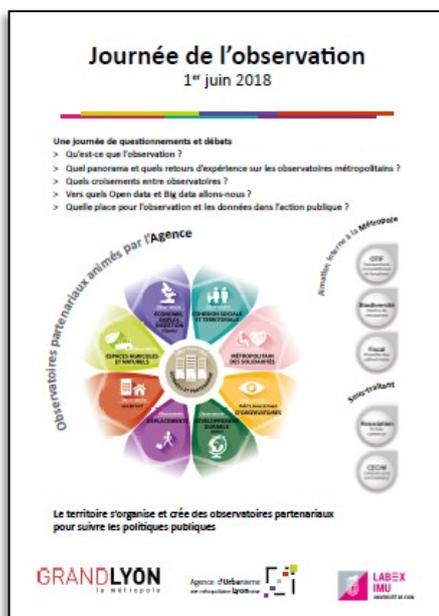




# Journée de l'Observation

## 1<sup>er</sup> juin 2018

La Journée de l'Observation a rassemblé 68 participants représentant les cinq délégations de la Métropole, le Conseil de développement ainsi que l'Agence d'urbanisme et le LabEx IMU (Université de Lyon), partenaires de l'événement.



### Une journée pour toute la Métropole

Dans le cadre de la démarche Métropole intelligente, la Métropole de Lyon a organisé une journée interne pour appréhender collectivement les enjeux liés à l'observation. Il s'agissait de mener une réflexion transversale à l'ensemble des directions et délégations de la Métropole de Lyon sur la nature et les méthodes de l'observation, la transversalité des pratiques et la place de l'observation dans le pilotage de l'action publique.

Les animateurs des observatoires se sont fortement impliqués dans le montage de la journée.

### Le programme de la journée

#### Qu'est-ce que l'observation ?

Comprendre l'observation et son vocabulaire par Patrick Brun (Agence d'urbanisme)

#### Table ronde - Pourquoi et comment observe-t-on ?

Avec Cyrille Colin (professeur des universités et praticien hospitalier en santé publique), Thierry Joliveau (professeur de géographie à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne), Morand-Saïd Hacid (professeur d'informatique à l'Université Claude Bernard Lyon 1).

#### Panorama et retour d'expérience sur les observatoires métropolitains

Les observatoires et pratiques d'observation à la Métropole de Lyon par Thierry Lagarde.

#### Focus sur quatre observatoires

#### Ateliers - Quelle évolution des besoins et méthodes d'observation ?

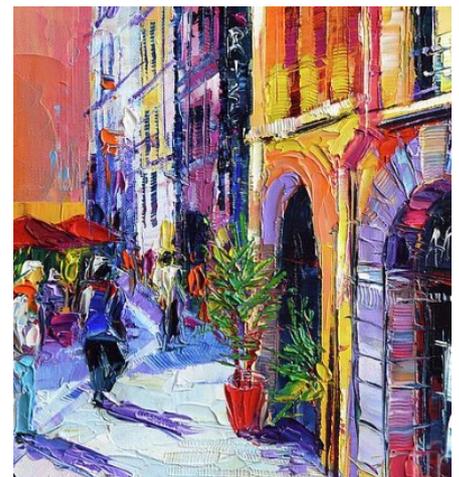
Croisement des observatoires : quelle utilisation croisée des observatoires et à quelles conditions ?

Open et Big data : quelles opportunités de l'open et big data pour nos observatoires ?

Bilan et perspectives : mieux observer au service des politiques publiques

#### Les posters

L'Agence a produit un panneau par observatoire



# Bibliographie des observatoires

**Cette bibliographie vous donne les références des principales publications des observatoires disponibles sur le site [www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org) et/ou les côtes enregistrées dans l'application documentaire.**

## **Solidarité**

**Choisir un lieu d'accueil pour son enfant : aspirations, contraintes et facteurs d'arbitrage : analyse synthétique des entretiens réalisés avec des professionnels de la petite enfance (1<sup>er</sup> semestre 2019).**

**E-11429**

L'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine a été missionnée pour animer un groupe focus (2019). Une dizaine de participant.e.s – hommes et femmes âgés de 33 à 40 ans, domicilié.e.s dans différentes communes de l'aire métropolitaine lyonnaise (Lyon, Quincieux, Chaponost, Cailloux-sur-Fontaine, Meyzieu, Sain Bel et Vienne) – a été recrutée sur la base de trois critères : avoir un ou plusieurs enfants de moins de trois ans ; résider et/ou travailler sur le territoire de la Métropole de Lyon ; télétravailler ponctuellement ou régulièrement (mais pas de façon permanente). Interrogées sur leurs motivations à venir témoigner, les personnes présentes ont évoqué leur souhait de partager leur expérience, leur intérêt pour le sujet ou encore leur curiosité relative au lien entre travail à distance et accueil du jeune enfant.

**Annuaire statistique santé-social du tome 1 au tome 8.**

**E-11464**

Tome I : Indicateurs santé (Balises - plusieurs sources, base déc. 2018) - Tome II : Structures et équipements des domaines sanitaire, social et de la formation (Finess juillet 2019) - Tome III : Recensement de la population (Insee-RP 2016) - Tome V.a : Foyers allocataires de la Caf et prestations perçues (Caf déc. 2018) - Tome V.b : Familles allocataires de la Caf et enfance (Caf déc. 2018) - Tome VI : Pauvreté et revenu (Filosofi 2015 et 2016) - Tome VIII : Demandeurs d'emploi (Pole emploi au 31/12/2018)

**Les Travailleurs sociaux de polyvalence dans la Métropole de Lyon.**

**E-11482**

Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Témoin privilégié des évolutions socio-économiques de la société, confrontés à des demandes et attentes nouvelles du public, à des problématiques émergentes et souvent complexes, le travailleur social est le premier maillon qui humanise la relation entre les personnes et la collectivité.

**Les Notes express de l'observatoire : accidents des enfants dans la Métropole de Lyon.**

**E-11461**

La Métropole de Lyon intervient dans le domaine de la santé en amont des pathologies ou des accidents. Elle dispose également des compétences de voiries et d'aménagement qui permettent d'anticiper certaines situations. Depuis la création de la Métropole la question de l'accidentologie des enfants (moins de 6 ans) se posait sans pouvoir vraiment y répondre faute de moyens et de statistiques facilement exploitables.

**Les Notes express de l'observatoire : prospective démographique 2025**

**E-11462**

Présentation de l'observatoire métropolitain des solidarités au sein des observatoires partenariaux.

**Les Bénéficiaires de l'APA dans la Métropole de Lyon.**  
**E-11371**

La Métropole de Lyon souhaite anticiper les possibles conséquences sur le fonctionnement de son territoire, notamment en matière de garde d'enfants : quels vont être les effets de la progression du travail à distance sur les besoins en matière d'accueil du jeune enfant ? Les parents vont-ils changer leurs façons de s'organiser et formuler d'autres types d'attentes ? Les crèches collectives et les assistantes maternelles seront-elles et ils différemment sollicités ? La collectivité va-t-elle devoir repenser son offre de services ? Autant de questions auxquelles l'Agence d'urbanisme essaye de répondre à travers cette étude exploratoire.

**Atlas des politiques sociales et médico-sociales édition 2018.**  
**E-11336**

L'observatoire s'inscrit dans le périmètre de l'Observatoire métropolitain des solidarités.

**Les Modes d'accueil du jeune enfant dans la Métropole de Lyon : diagnostic et enjeux.**  
**E-11196**

Comprendre pourquoi les parents privilégient certains modes d'accueil au détriment des autres, en analysant leurs représentations et logiques. Une approche en deux temps a été retenue : en parallèle du recueil de données statistiques, une première série d'entretiens a été conduite auprès de quinze professionnels coordinateurs du secteur de la petite enfance. En second lieu, dix parents et six

« acteurs de terrain » (assistant.e.s maternel.le.s et gestionnaires de micro-crèches, pour l'essentiel) ont été interviewés.

**Opale (Economie)**

**Les Créations d'entreprises dans l'aire métropolitaine de Lyon Saint-Etienne en 2019.**  
**E-11542**

Les principaux chiffres de la création d'entreprises dans l'aire métropolitaine de Lyon Saint-Etienne en 2019, c'est-à-dire avant la pandémie de Covid-19 et les premiers effets de la crise sanitaire sur l'entrepreneuriat.

**Les Créations d'entreprises en 2019 dans la Métropole de Lyon**  
**E-11525**

Cette note sur l'entrepreneuriat, qui concerne la période d'avant Covid-19, ne pouvait être publiée, sans évoquer les premiers effets de la crise sanitaire, que nous traversons, sur l'activité économique et entrepreneuriale (p.2). Cela ne doit pas occulter les très bons résultats de la création dans la métropole lyonnaise en 2019. En effet, le nombre de créations d'entreprises dans la métropole lyonnaise atteint 29 471 en 2019, soit 25% de plus qu'en 2018. C'est la plus forte progression depuis 2010. Elle est plus élevée que celle enregistrée au plan national ou à l'échelle des plus grandes métropoles françaises.

**REEL : regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises n°46 : numéro spécial suivi de la crise.**  
**E-11518**

L'économie lyonnaise a subi de plein fouet, comme les autres territoires, les impacts du confinement et des mesures sanitaires mises en place à partir du 16 mars : des impacts économiques et sociaux dont on ne voit actuellement que les prémices. Le ralentissement a été brutal et particulièrement marqué en région lyonnaise : début mai, l'activité économique aurait été inférieure de 36% par rapport « à la normale » dans la circonscription départementale du Rhône (33% en France), selon l'Insee. Malgré ce choc, les différentes mesures de soutien ont joué un rôle d'amortisseurs : indemnisation d'activité partielle (477 000 salariés dans le Rhône), fonds de solidarité (75 500 établissements), prêt garanti par l'Etat (12 700 établissements), report d'échéances fiscales... Ces mesures ont permis aux entreprises de passer les deux mois de confinement : en avril, on ne note pour l'instant pas de hausse des licenciements, des plans sociaux ou des défaillances. L'effet le plus visible est l'accroissement du nombre de chômeurs, pour la plupart en fin de contrat : on compte en mars 6 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en un mois dans la métropole de Lyon. Les conséquences économiques de la crise sont donc encore largement devant nous, avec une hausse prévisible des défaillances d'entreprises, des plans de licenciements et du nombre de chômeurs.

**Mutation du commerce et enjeux induits.**  
**E-11573**

Pour mieux comprendre et intégrer dans les futures politiques publiques les perspectives d'évolution du commerce, la Métropole de Lyon a missionné en 2019 l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise pour réaliser une expertise sur les « mutations du commerce et ses enjeux induits ». Ce document propose une synthèse des évolutions à l'œuvre et à venir en matière de consommation, de circuits et lieux de distribution et de logistique commerciale. Il identifie les principaux défis pour les collectivités, et en premier lieu pour la Métropole, dans leurs rôles de régulateurs et d'aménageurs. Au-delà d'un travail de veille, ce travail s'appuie sur des dire d'acteurs : une vingtaine d'enseignes et foncières a ainsi été sollicitée pour échanger sur leurs visions prospectives en termes de formats et rôle des magasins, de stratégies d'implantations, de logistiques commerciales, d'évolutions de sites commerciaux, etc.

**Tableau de bord d'attractivité de la Métropole de Lyon : édition 2020.**

**E-11512**

Cette publication a pour objectif d'apporter de manière synthétique des éléments quantitatifs et qualitatifs sur l'attractivité de la Métropole de Lyon. La plupart des indicateurs sélectionnés permettent de comparer la métropole lyonnaise avec les métropoles françaises de plus de 450 000 habitants. Cette publication présente également quelques éléments de comparaison avec des métropoles européennes : Barcelone, Manchester, Milan et Munich.

**REEL : regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises n°45**  
**E-11491**

Les indicateurs restent favorables pour l'économie lyonnaise. Dans un contexte d'incertitudes sur le plan international et de ralentissement dans certains pays de la zone euro, l'économie française résiste et la région lyonnaise tout particulièrement. Les créations d'emplois sont toujours très dynamiques, notamment dans le secteur privé où la croissance des effectifs salariés atteint +2,4% en un an dans la métropole de Lyon. Les secteurs des services aux entreprises et de la construction progressent fortement, mais aussi l'industrie (1 100 emplois supplémentaires en un an). Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emplois recule de façon marquée (-2% pour les catégories A, B et C dans la métropole de Lyon), y compris pour les demandeurs d'emplois de longue durée.

**Etude « logistique urbaine » : enquête auprès des sites transports et logistique : restitution finale : 9 décembre 2019.**

**E-11502**

Objectifs de l'enquête : mieux comprendre l'activité des sites logistiques du territoire, l'origine et la destination des marchandises qui y transitent, les flux générés. - Alimenter les réflexions de la Métropole de Lyon sur la circulation des marchandises dans l'agglomération et sur la logistique urbaine.

**REEL : regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises n°44.**  
**E-11446**

**La Filière « vélo et mobilité active » dans la métropole de Lyon et la région Auvergne-Rhône-Alpes : comité de suivi 13 septembre 2019.**

**E-11580 et E-11503**

**REEL : regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises n°43.**

**E-11418 (+ tous les autres Réel)**

**Les Créations d'entreprises dans l'aire métropolitaine de Lyon Saint-Etienne en 2018**

**E-11426**

Avec 40 746 nouvelles immatriculations, les créations d'entreprises battent un record dans l'aire métropolitaine en 2018. Dans une majorité de territoires, les services aux entreprises sont le premier secteur investi par les créateurs. Par rapport à 2017, le nombre de créations a fait un bond de +18% à l'échelle de l'aire métropolitaine. La dynamique a bénéficié à la quasi-totalité des sous-territoires et une majorité de secteurs d'activité.

**Filières à enjeux de recrutement dans la métropole de Lyon : la logistique.**

**E-11415**

**Filières à enjeux de recrutement dans la métropole de Lyon : le numérique**

**E-11414**

**Filières à enjeux de recrutement dans la métropole de Lyon : les métiers du grand âge et de l'autonomie à domicile ou en établissement.**

**E-11413**

**Filières à enjeux de recrutement dans la métropole de Lyon : l'industrie**

**E-11412**

Ces notes font partie d'une collection de quatre portraits économiques de filières « à enjeux de recrutement » dans la métropole de Lyon : l'industrie, la logistique, les métiers du grand âge et de l'autonomie et le numérique.

**REEL : regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises n°42.**

**E-11396**

**Les Créations d'entreprises en 2018 dans la Métropole de Lyon.**

**E-11393**

Avec 23 651 nouvelles immatriculations en 2018, les créations d'entreprises dans la métropole lyonnaise battent tous les records. Par rapport à 2017, le nombre de créations a progressé de 21%, soit 4 055 créations supplémentaires sur un an. Cette hausse conforte la place de la Métropole de Lyon dans le peloton de tête des métropoles françaises les plus dynamiques.

**Tableau de bord d'attractivité de la Métropole de Lyon : édition 2019.**

**E-11366**

Cette publication a pour objectif d'apporter de manière synthétique des éléments quantitatifs et qualitatifs sur l'attractivité de la Métropole de Lyon. La plupart des indicateurs sélectionnés permettent de comparer la Métropole lyonnaise avec les métropoles françaises de plus de 450 000 habitants. Cette publication présente également quelques éléments de comparaison avec des métropoles européennes.

**Les Loisirs marchands dans le Grand Lyon : diagnostic économique.**

**E-11341, mais ND**

**Observation des acteurs culturels et créatifs dans la métropole de Lyon.**

**E-11284**

**Les Créations d'entreprises en 2017 dans la Métropole de Lyon : notes de l'Observatoire n°6.**

**E-11253**

**L'Enseignement supérieur privé dans la Métropole de Lyon : une offre en fort développement.**

**E-11235**

**Observatoire emploi, insertion, cohésion sociale : une croissance de l'emploi toujours soutenue : des premiers effets sur le chômage à conforter.**

**E-11351**

**Observatoire emploi, insertion, cohésion sociale : tableau de bord trimestriel emploi, insertion n°7.**

**E-11265**

**Tableau de bord d'attractivité de la Métropole de Lyon 2018.**

**E-11240**

**Le Secteur de l'assurance dans la métropole de Lyon et en Auvergne-Rhône-Alpes : version longue.**

**E-11337**

**Les Territoires de l'économie lyonnaise : économie, emploi, insertion**

Portrait par bassin de vie CTM (9 publications).

**L'E-santé dans l'aire métropolitaine lyonnaise : acteurs économiques et positionnement 1<sup>er</sup> décembre 2017 : conférence Hacking health Lyon.**

**E-11199**

**L'Economie sociale et solidaire dans la métropole de Lyon : un moteur de développement au service de l'emploi et des territoires : panorama et focus sur le secteur de la santé et de l'action sociale : cahier 4.**

**E-11110**

**Observatoire partenarial en économie : ces salariés qui créent leur entreprise.**

**E-10829**

Etc.

## Déplacement

### Transports et déplacements, les chiffres clés 2019.

**E-11515**

La présente édition aborde la question du fonctionnement des territoires du point de vue des déplacements domicile-travail. Au-delà de l'usage et des offres de différents modes, cet angle d'observation permet d'aborder également les phénomènes qui structurent les pratiques de déplacement sur le territoire.

### La Voiture dans l'aire métropolitaine lyonnaise.

**E-11383**

Les résultats publiés des exploitations de l'Enquête Déplacements 2015 ont montré des évolutions encourageantes des pratiques de la voiture en contexte urbain, et même en périurbain si on raisonne en part modale de déplacements. Au-delà de ce premier constat positif mais limité, cette publication se propose de regarder à une échelle plus large et sur la base d'autres données, les différentes facettes de la voiture particulière. En effet, sa possession et son usage sont parfois dissociés.

### Liens entre la Métropole de Lyon et les territoires voisins, quelle contribution des transports en commun non urbains ?

**E-11292**

Bénéficiant d'une image parfois discrète, les transports en commun non urbains (car et TER) constituent un maillon à part entière du système de déplacement métropolitain. Cette étude de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise réalisée dans le cadre des travaux de l'observatoire des déplacements, met en lumière comment les cars et les trains régionaux contribuent à l'équilibre quotidien de l'accessibilité entre la Métropole et les territoires voisins.

### Pratiques de déplacements sur les bassins de vie du Scot de l'agglomération lyonnaise

**E-11269**

Ce document analyse les ancrages territoriaux et les mobilités des habitants au sein des 9 bassins de vie du Scot ces dix dernières années. Il apporte un éclairage complémentaire aux analyses de l'enquête ménages de 2015 déjà réalisées par UrbaLyon.

### Comprendre la baisse de la mobilité dans l'agglomération lyonnaise.

**E-11207**

La mobilité quotidienne des habitants de l'agglomération lyonnaise a baissé entre 2006 et 2015. L'analyse des Enquêtes Déplacements (Sytral) montre une

évolution significative du profil des résidents de Lyon-Villeurbanne durant la dernière décennie, avec des ménages plus petits, moins motorisés et qui se déplacent moins. Par ailleurs, on observe une diminution des personnes « hypermobiles ». Plusieurs facteurs pourraient l'expliquer : baisse du pouvoir d'achats, développement des pratiques numériques (vente à distance, télétravail...), report de certains déplacements « non-contraints » sur le week-end, etc.

### L'Observatoire des déplacements de l'agglomération lyonnaise n° 12 : Marche et déplacements de proximité : analyse de la mobilité dans les principales polarités de l'aire métropolitaine lyonnaise

**E-11059**

90% des déplacements à pied sont réalisés à l'échelle de la commune de résidence. Dédiée à la mobilité de proximité, la pratique de la marche est globalement en augmentation dans les territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise. Cependant, des marges de progrès existent pour un report modal sur des déplacements de courtes distances encore réalisés en voiture et à proximité du domicile. Enjeu environnemental et de santé publique, l'amélioration du partage de la voirie demeure un des leviers d'action majeur pour les collectivités afin de continuer à renforcer sa pratique.

## Habitat

### **Observatoire local des loyers : les niveaux de loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise : chiffres-clés 2019.**

### **Observatoire local des loyers : les loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise : données 2019.**

**E-11487 et E-11475**

Pour la sixième édition, l'observatoire local des loyers de Lyon publie des résultats de niveaux de loyers du parc locatif privé. En 2019, la moitié des locataires du parc privé du périmètre d'observation paie un loyer supérieur à 11,80 €/m<sup>2</sup>. Ce loyer s'élève à 12,60€/m<sup>2</sup> sur Lyon. Michel LE FAOU, Président de l'Agence d'urbanisme de Lyon, souligne l'importance de faire perdurer le partenariat et le dialogue entre tous les acteurs de l'immobilier, afin de donner à tous l'accès à l'information et d'agir en conséquence.

Plaquette grand public et plaquette spécialistes

### **Evolution des modes de vie, impacts sur les besoins résidentiels et enjeux du logement des familles : les idées-clés de la 7<sup>e</sup> rencontre-débat 13 novembre 2019, salle du conseil, Hôtel de la Métropole de Lyon.**

**E-11460**

Cette septième édition des rencontres-débats de l'observatoire, consacrée à la question de l'enjeu du logement des familles, a

rassemblé plus de cent vingt participants (élus, techniciens, organismes financiers et notariés, sociétés d'aménagement, coopératives d'habitants, universitaires, promoteurs, constructeurs et acteurs de l'immobilier, bailleurs sociaux). Ensemble, ils ont partagé le constat de la multiplicité des profils familiaux et la diversité des situations locales. Ils ont pu débattre de l'enjeu du logement des familles et de la nécessité d'adapter les leviers de l'action publique pour maintenir l'accueil des familles dans l'ensemble des territoires

### **Observation du sans-abrisme : recueil d'expériences.**

**E-11492**

Cette note a vocation à présenter succinctement les démarches d'observation du sans-abrisme mises en oeuvre par trois Agences d'urbanisme en France (région mulhousienne, Lille Métropole et région nantaise) qui s'inscrivent également dans le cadre de la mise en oeuvre accélérée du programme quinquennal pour le logement d'abord. Elle a pour objectif d'éclaircir notamment le contexte de la démarche, les champs de l'observation, les méthodologies retenues et les moyens mis en oeuvre.

### **Familles, logements et territoires : diagnostic et enjeux : lettre d'analyse n°26.**

**E-11445**

En 2015, un ménage sur trois résidant dans l'agglomération

lyonnaise est une famille avec enfant(s). Cette proportion est en baisse mais le nombre de familles continue d'augmenter, comme en témoigne la pression toujours accrue sur les équipements scolaires, notamment dans le centre de la métropole. Qui sont les familles qui vivent aujourd'hui dans l'agglomération lyonnaise ? Où résident-elles ? Quelles sont leurs conditions de logement ? Quelles tendances observe-t-on sur la période récente ?

### **Suivi du dispositif Ecoreno'V : étude de cas sur quatre copropriétés de l'aire métropolitaine lyonnaise : lettre d'analyse n°25.**

**E-11455**

Le dispositif Ecoreno'V mis en place par la Métropole de Lyon est un guichet d'accueil mais aussi d'information et d'accompagnement de tous les projets d'éco-rénovation par un service gratuit. C'est aussi et surtout une aide financière pour tous les propriétaires qui souhaitent s'engager dans une rénovation énergétique globale répondant à des critères de performance énergétique bien précis avec l'objectif d'améliorer celle de leur logement/copropriété. Un dispositif de suivi des travaux réalisés et des aides octroyées par la Métropole ont été mis en place, cependant, cette dernière ne dispose pas d'information sur les démarches individuelles des propriétaires pour bénéficier d'autres aides publiques, en particulier celle de l'Etat, qui est le Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE).

**Le Marché des terrains à bâtir : analyse exploratoire à l'échelle de l'inter-Scot : lettre d'analyse n°24. E-11380**

La part du foncier dans les coûts de production de l'habitat est en constante augmentation depuis plusieurs années : selon les types de marchés, les marges de manœuvre des politiques publiques peuvent être très variables. Cette étude exploratoire propose d'éclairer les dynamiques du marché des terrains à bâtir à l'échelle de l'inter-Scot et du Sepal, à partir des données issues de DV3F (mutations foncières à titre onéreux publiées dans les services de la publicité foncière) et Min.Perval (transactions foncières et immobilières enregistrées par les notaires).

**Profils d'occupation des logements et ménages pauvres de l'agglomération lyonnaise : actualisation Filocom 2015 : lettre d'analyse n°23. E-11379**

L'exploitation de Filocom (données fiscales associées au logement) a donné lieu à trois publications de l'observatoire sur les profils d'occupation des logements et les ménages pauvres de l'agglomération lyonnaise, parues en septembre 2010 (n°1), en juin 2011 (n°5) et en septembre 2014 (n°17). Ce document actualise ces dernières publications avec les données Filocom de 2015.

**Devenir propriétaire dans une métropole attractive : le défi de l'accession abordable : les idées clés de la 5<sup>e</sup> rencontre-débat. E-11167**

Rassemblant près de 80 acteurs et professionnels, la 5<sup>e</sup> Rencontre-débat de l'observatoire partenarial de l'habitat du 21 septembre 2017 a été l'occasion d'évoquer l'évolution du rapport au logement et de l'accession à la propriété. Dans un contexte d'attractivité du territoire et de tensions des marchés, comment aider les ménages à revenus modestes à devenir propriétaire dans la métropole de Lyon ?

**Les Migrations résidentielles entre 2012 et 2013 : une analyse des flux internes et externes à l'agglomération lyonnaise : lettre d'analyse n°22. E-11140**

Pour la première fois, les chiffres du recensement (Insee) permettent d'analyser la mobilité résidentielle des ménages sur une période d'un an. L'observatoire partenarial de l'habitat s'est donc saisi de cette nouvelle opportunité. En découle cette publication (Lettre d'analyse n° 22) qui restitue les traits saillants des migrations résidentielles intervenues entre 2012 et 2013 dans l'agglomération lyonnaise et l'aire métropolitaine lyonnaise (ici inter-Scot).

**Enquête déplacements 2015 : analyses croisées habitat-mobilités dans l'agglomération lyonnaise : lettre d'analyse n° 21. E-11094**

Les observatoires habitat et déplacements croisent les problématiques de mobilité quotidienne et de logement. Selon les types de ménages et leur lieu de résidence dans le Centre, la couronne de la Métropole de Lyon ou le reste du territoire du Scot, il y a des corrélations entre le statut d'occupation du logement et les pratiques de mobilité quotidienne des habitants. Ces corrélations traduisent en fait des différences de modes de vie et de niveau de revenus.

**Les Ménages de l'agglomération lyonnaise : caractéristiques, évolutions 2003/2013 et situation dans l'inter-Scot. E-11075**

Cette publication issue de l'exploitation des données Filocom, présente les caractéristiques et les évolutions des ménages de l'agglomération lyonnaise selon le revenu, les statuts d'occupation entre 2003 et 2013, ainsi qu'une situation dans l'inter-Scot.

**L'Observatoire local de loyers 2014 : fiche n°4.**

**E-11043D**

**Pauvreté et logement dans Métropole de Lyon : fiches n° 3.**

**E-11043C**

**Dynamisme économique local à la construction de logements sur le territoire de la Métropole de Lyon : fiche n°2.**

**E-11043B**

**Les Statuts d'occupation dans la Métropole de Lyon : fiche n°1.**

**E-11043A**

Quatre fiches ont été réalisées par l'Agence d'urbanisme de Lyon à l'occasion du Rendez-vous 2016 « Habiter & se Loger » organisé par la Métropole de Lyon (23 mai-9 juin). Cette fiche n°3 présente des éléments tirés de la source Filicom sur ce thème.

**Atlas du logement locatif et social du Grand Lyon et Sepal 2013.**

**E-10888**

L'Agence d'urbanisme, par cet outil, offre la possibilité d'accéder à l'inventaire des logements sociaux, en référence à l'article 55 de la loi SRU, à partir des données au 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'échelle d'observation est élargie à l'ensemble de l'agglomération lyonnaise, le périmètre du Sepal, par commune et par arrondissement.

**La Densification vécue dans les espaces périphériques de l'agglomération lyonnaise : atelier professionnel 2015.**

**E-10932B et E-10932A**

Chaque année, des groupes d'étudiants de l'Institut d'urbanisme de Lyon sont mis en situation de répondre à des commandes issues du monde professionnel.

En 2015, sous la tutelle scientifique de Guillaume FABUREL, l'un de ces groupes a répondu à une demande du Sepal pour explorer une approche de « la densification par le vécu dans la périphérie de l'agglomération lyonnaise ». L'Agence a contribué au copilotage des enquêtes et analyses conduites sur trois opérations récentes à Genas, Chaponnay et Tassin-la-Demi-Lune.

### **Cohésion sociale**

**Indicateurs sociaux des quartiers de la nouvelle géographie prioritaire : indicateurs éducation : rectorat de Lyon (rentrée 2018)**

**E-11524**

**Focus group « accompagnement à l'emploi » : actualisation du diagnostic du Contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2020.**

**E-11454 et E-11451**

Le focus group organisé le 9 mai 2019 et le 21 mai 2019 s'inscrit dans la démarche bilan intermédiaire du contrat de ville métropolitain. Cette démarche, engagée par la Métropole et l'Etat, a réuni des professionnels et des acteurs locaux pour alimenter la deuxième période du contrat de ville (2020-2022).

**Emploi et insertion dans la Métropole de Lyon : tendances et chiffres clés.**

**E-11436AB**

Cet état des lieux du territoire, réalisé par le Grand Lyon et l'observatoire emploi, insertion et cohésion sociale de l'Agence d'urbanisme, est complété par l'étude « Emploi, insertion : cartes et chiffres clés de la métropole de Lyon pour l'année 2018 ».

**Les Mixités dans le Défilé de la Biennale de la danse 2018, à l'échelle de la Métropole de Lyon. Cahier n° 7 : contrat de ville de la métropole de Lyon.**

**E-11420**

**Indicateurs sociaux des Quartiers en veille active (QVA) de la Métropole de Lyon et du Nouveau Rhône.**

**E-11463**

Cet annuaire statistique « Indicateurs sociaux » présente les données disponibles à l'échelle des Quartiers de veille active (QVA) de la Métropole de Lyon et du Nouveau Rhône.

**Emploi-chômage dans les quartiers en politique de la ville : cahier n°6.**

**E-11400**

Plus de trois ans après la signature du Contrat de ville métropolitain et la signature du Programme métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e), l'observatoire partenarial de la cohésion sociale réalise un état des lieux de la situation de l'emploi, de la création d'activité et du chômage dans les quartiers de la politique de la ville de la Métropole de Lyon.

**Evolution des quartiers premiers résultats 2018 : cahier n°5 actualisation du diagnostic du Contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2020.**

**E-11350**

Plus de trois ans après la signature du contrat de ville métropolitain (2015-2020), ce cahier de l'observatoire de la cohésion sociale et territoriale apporte un éclairage sur l'évolution des habitants des quartiers de la politique de la ville.

**Le Suivi des objectifs incontournables Anru : tableau de bord NPNRU : club Fnau cohésion sociale à Toulouse le 28 septembre 2018.**  
**E-11245**

**Focus quartiers de veille active à Caluire-et-Cuire : Cuire-le-bas, Montessuy et Saint-Clair : cahier n°4 : contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2020.**  
**E-11160**

Dans le cadre du contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2020, l'Agence d'urbanisme de Lyon a apporté son expertise de l'observatoire de la cohésion sociale et territoriale à la commune de Caluire-et-Cuire. La démarche a ciblé trois quartiers de veille active pour actualiser le diagnostic et définir des priorités d'actions (actualisation des données socio-démographiques et animation de deux ateliers participatifs avec les acteurs locaux du territoire sur les thèmes de la jeunesse et de l'emploi insertion).

**L'Education : un pilier de l'attractivité des territoires : premières analyses : cahier n°3 : contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2020.**  
**E-11159**

Dans le cadre du contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2020, l'observatoire de la cohésion sociale et territoriale de l'Agence d'urbanisme de Lyon dresse une première analyse de l'évolution des indicateurs scolaires dans les établissements en éducation

prioritaire. Ce cahier pointe des exemples d'actions innovantes dans certains collèges sur le temps scolaire et périscolaire avec le concours de l'Education nationale, la Métropole de Lyon et les communes.

**Les Mixités dans le Défilé de la Biennale de la danse 2016, à l'échelle du Grand Lyon. Cahier n° 2 : contrat de ville de la métropole de Lyon 2015-2020.**  
**E-11171**

Dans le cadre du contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2020, l'observatoire de la cohésion sociale et territoriale de l'Agence d'urbanisme de Lyon porte une attention spécifique sur un événement international multi-culturel qui se déroule tous les deux ans à Lyon, mobilisant 4 500 participants dont 23% résident dans des quartiers de la politique de la ville. Le cahier présente le profil des participants et fait un zoom sur la perception des jeunes du collège de Bron sur cette expérience culturelle.

**Focus quartier le Vallon à Grigny : population, revenus, chômage.**  
**E-11084**

Le quartier du Vallon compte plus de 1 000 habitants, soit 11% de la population de la commune. Il accueille une population familiale avec une forte représentation de jeunes : 40% de la population a moins de 25 ans. Une partie de cette population est en grande précarité. Plus de la moitié des actifs ont un emploi au Vallon, mais l'emploi précaire des femmes et des étrangers et le chômage restent des problématiques préoccupantes sur ce quartier.

**Vivre au Vallon à Grigny : synthèse de l'enquête d'usages.**  
**E-11085**

Cette étude porte sur la vie sociale du quartier du Vallon, à Grigny, dans le sud-ouest de l'agglomération lyonnaise. Une première partie met l'accent sur cinq dimensions fortes qui sont ressorties de l'enquête. Une deuxième partie propose de faire un tour d'horizon des espaces extérieurs du quartier. Une troisième partie est dédiée à une problématique importante de ce quartier : un « groupe de jeunes » présent dans l'allée 1 du 10 rue Pasteur. Enfin une quatrième partie propose un bilan Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces

**Atlas des quartiers politique de la ville périmètres des quartiers et Iris.**  
**E-10930**

**Atlas commerces dans les quartiers politique de la ville.**  
**E-10931**

**« En Route vers l'emploi » : 18 portraits de bénéficiaires d'aides à la mobilité : cahier de témoignages complémentaire au rapport de l'observatoire « Mobilité vers l'Emploi ».**  
**E-10929**

Ce cahier de témoignages, complémentaire de la publication observatoire « Mobilité vers l'emploi » présente 18 portraits de bénéficiaires d'aides à la mobilité, dans l'objectif de donner à lire et à comprendre la grande diversité de leurs parcours de vie.

Ces personnes, rencontrées par l'intermédiaire de la Plateforme mobilité, emploi, insertion, ont bénéficié d'une aide au permis de conduire au sein d'une auto-école sociale ou d'une location de voiture à bas prix, pour faciliter leur accès ou leur retour à l'emploi.

**L'observatoire « Mobilité vers l'emploi. »  
E-10918**

Mesurer les freins à la mobilité des publics éloignés de l'emploi et les impacts socio-économiques des aides à la mobilité. Dans la Métropole de Lyon, près d'un actif sur cinq est éloigné de l'emploi. 50 à 80% d'entre eux n'ont pas de voiture et sont dépendants des transports collectifs, qui ne sont pas toujours une solution suffisante pour l'accès à l'emploi. Chiffres clés et entretiens à l'appui, cette publication met en lumière les freins à la mobilité vers l'emploi et montre que les impacts des aides de la plateforme mobilité emploi insertion sont réels, renforçant leur employabilité.

## **Développement durable**

**Où en est le territoire de la métropole de Lyon ? L'observatoire métropolitain du développement durable.**

**E-11496 et E-11497**

**Un Indice de qualité de vie : pour une démarche d'observation du développement durable**

**E-11500**

**Observatoire du développement durable : synthèse de l'année 2016 : méthode d'élaboration et outillage, perspectives 2017.**

**E-11129**

Retrouvez toutes les publications  
des observatoires sur le site

[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)



Agence d'Urbanisme de l'aire  
métropolitaine lyonnaise

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**  
Réfèrent : **P. Brun** 04 81 92 33 26 [p.brun@urbalyon.org](mailto:p.brun@urbalyon.org)  
Infographie : Agence d'urbanisme